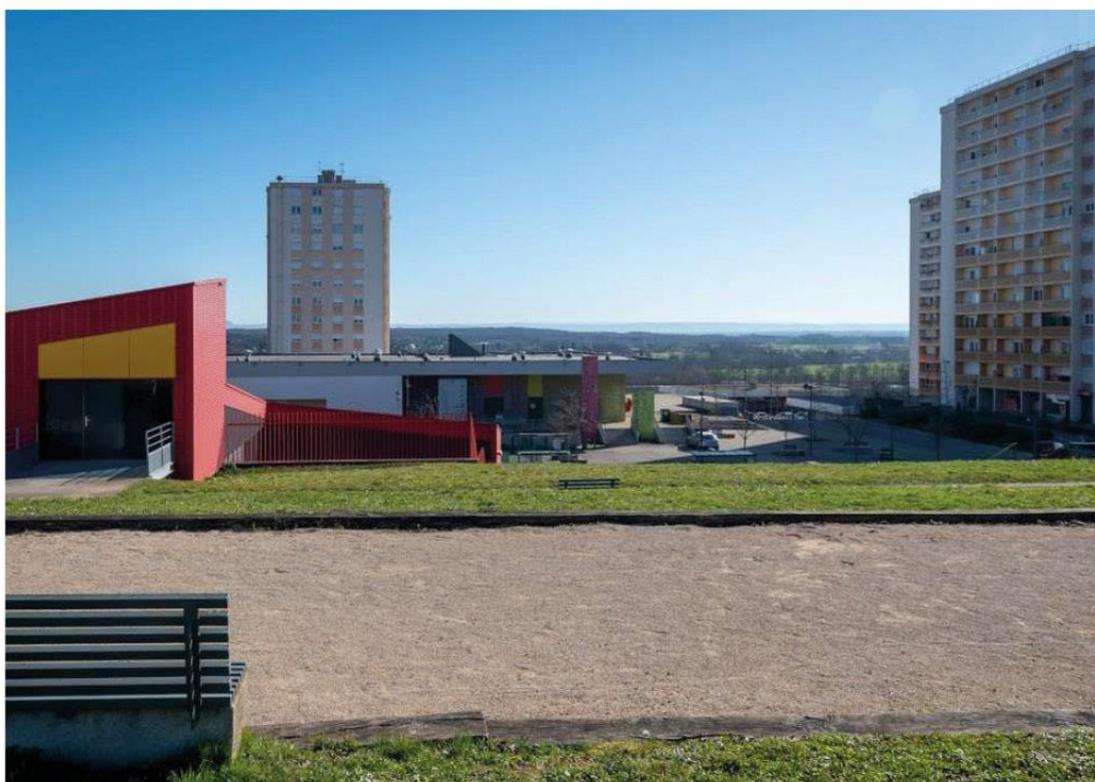


CONTRAT DE VILLE 2024/2030

quartiers2030



*“Grâce à notre génie scientifique et technologique, nous avons fait de ce monde un quartier.
Et maintenant, par notre engagement moral et éthique, nous devons en faire une fraternité.
Nous devons tous apprendre à vivre ensemble en tant que frères,
sinon nous périrons ensemble en tant qu’idiots.”*

Martin **LUTHER KING**



SOMMAIRE

PREAMBULE	Page 2
I/ Le quartier en quelques chiffres	Page 4
II/ Le QPV ces dernières années	Page 6
1) Le contrat de ville 2015/2023	Page 6
2) Les atouts et les opportunités	Page 7
3) Les faiblesse constatées	Page 12
III/ Synthèse des concertations	Page 13
1) Synthèse de la concertation habitants	Page 13
2) Synthèse de la consultation partenaires	Page 14
IV/ Les enjeux pour la nouvelle contractualisation	Page 14
1) Aménagements du quartier - Vie du quartier – Lien avec la ville – Transitions	Page 16
2) Intégration/Education/Valeurs de la République	Page 18
3) Accès à un projet et un parcours professionnel	Page 21
4) Prévention/Sécurité/Ambition particulière sur la jeunesse	Page 23
V/ Evaluation	Page 25
VI/ Gouvernance	Page 25
VII/ Annexes	Page 27
VIII/ Contributions des partenaires	Page 38



PREAMBULE

Institués par l'article 6 de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, dite loi LAMY, les contrats de ville, forment les documents cadre de la politique de la ville à l'échelle des intercommunalités.

Ces Contrats sont pilotés par l'intercommunalité et l'État, représenté par les Préfectures, et signés par les collectivités, les bailleurs sociaux et des établissements publics d'État. Ils portent une stratégie partenariale en direction des quartiers prioritaires de la Politique de la ville, définis au niveau national.

Via l'installation de ces contrats, la loi LAMY réaffirme et précise le double objectif de la Politique de la ville sur les quartiers prioritaires : l'amélioration des conditions de vie des habitants des quartiers et la réduction des écarts de développement entre les quartiers prioritaires et les autres territoires. Elle consacre également l'échelon intercommunal dans le portage et le pilotage de la Politique de la ville. Elle rappelle l'enjeu et les obligations pour les partenaires signataires de mobilisation du droit commun sur les quartiers de la géographie prioritaire et pose l'obligation pour les partenaires signataires de s'engager à participer à l'atteinte des objectifs fixés dans les Contrats.

Initialement conclus sur la période 2014-2020, les Contrats de ville ont été prorogés pour une durée de 3 ans et ont pris fin au 31 décembre 2023.

De nouveaux contrats de ville prennent la suite à partir de 2024. Ces nouveaux Contrats de ville intègrent le projet gouvernemental « Quartiers 2030 » et sont contractualisés en deux phases (2024-2027 et 2027-2030) en se recentrant sur les enjeux locaux les plus prégnants, identifiés en lien étroit avec les habitants des quartiers, et articulés avec les autres stratégies de politiques publiques présentes dans les territoires. Entre ces deux phases, une évaluation à mi-parcours du plan « Quartiers 2030 » pourrait être effectuée. Quatre objectifs stratégiques nationaux ont été identifiés :

- Des quartiers du plein emploi
- Des quartiers d'émancipation
- Des quartiers en transition
- Des quartiers plus sûrs et plus tranquilles.

La circulaire du 31 août 2023 pose le cadre d'élaboration des nouveaux Contrats de ville « Engagements quartiers 2030 » qui doivent répondre à un triple objectif :

- Simplifier et accélérer l'action publique pour produire des résultats tangibles et mesurables pour les habitants.
- Assurer des réponses de qualité aux attentes des habitants
- Maximiser la mobilisation des acteurs privés et publics tout en rendant plus lisible le rôle de l'État.

La nouvelle géographie prioritaire de la politique de la ville est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2024. Le décret officialisant la nouvelle liste des quartiers prioritaires de la ville (QPV) du territoire métropolitain a été publié au Journal officiel le 28 décembre 2023. La métropole compte désormais 1 362 quartiers prioritaires dont 960 avec des contours modifiés, 291 avec des contours similaires et 111 nouveaux quartiers prioritaires.

L'instruction du 4 janvier 2024 relative à la gouvernance des contrats de ville Engagement Quartiers 2030 qui rappelle les signataires des contrats de ville, la mobilisation élargie des partenaires et l'articulation des dispositifs politiques de la ville avec les programmes et autres mesures ainsi que la mobilisation des fonds européens. L'instruction aborde également la gouvernance et l'animation du contrat dans la durée notamment la définition des modalités d'association et d'information des habitants.



La circulaire du 18 décembre 2023 relative à la mixité sociale dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville qui doit être recherchée, grâce entre autre, à la Conférence intercommunale du logement (CIL) et à la convention intercommunale d'attribution (CIA). (voir document CIL-CIA en annexe)

Le Comité interministériel des villes (CIV) (Annexe n°1) du 27 octobre 2023 a par ailleurs précisé les grandes priorités de l'Etat pour les contrats de ville nouvelle génération « Engagements Quartiers 2030 », à savoir :

- Le plein emploi ;
- La transition écologique ;
- Un meilleur accès aux services publics.

Ces priorités sont soutenues dans le cadre d'une politique de la ville renouvelée et une géographie prioritaire actualisée (détail des mesures du CIV en annexe).

Depuis 2017, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole a endossé la compétence politique de la ville. Dans ce cadre, plusieurs actions sont mises en place sur le territoire :

- Actions de prévention auprès de l'ensemble des collégiens du périmètre du Grand Dole (collèges de Damparis, de Dole, de Tavaux) mises en place dans le cadre du CISPD et financées par l'Etat et par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole.
- Programme de renouvellement urbain soutenu par l'Agglomération et l'Etat/ ANRU.
- Actions financées conjointement par l'Etat, la Région et la Communauté d'Agglomération du Grand Dole dans le cadre du Contrat de Ville, et mises en place sur **le seul quartier prioritaire les Mesnils Pasteur.**

Le présent Contrat constitue ainsi le nouveau cadre contractuel 2024-2030 pour le quartier prioritaire et en faveur de la réduction des inégalités sociales et territoriales de l'agglomération.

Enfin, la politique de la ville vise en premier lieu à vérifier que les politiques et dispositifs de droit commun sont bien mobilisés de façon optimale pour les habitants des quartiers prioritaires face aux difficultés accrues qu'ils rencontrent.

Cela passe par un travail étroit avec les partenaires de la politique de la ville :

- pour décliner les mesures et actions dans leurs champs de compétences ;
- pour identifier les difficultés ou freins afin de mettre en œuvre les mesures correctives ;
- pour définir les sujets et les problématiques qui requièrent des actions spécifiques justifiant la mobilisation des crédits et dispositifs dédiés de la politique de la ville.

C'est une approche continue, en analyse partagée qui permettra de mobiliser au mieux les moyens en faveur du quartier des Mesnils Pasteur.



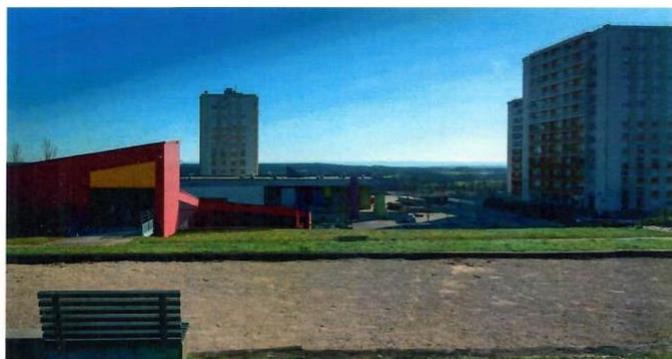
I/ Le quartier en quelques chiffres

Quartier Mesnils Pasteur

(source SIG 2019)

Superficie : 45 ha

Population : 3025 habitants



Répartition en pourcentage :

• Homme	46 %
• Femme	54 %
Jeunes de moins de 25 ans	34,7 %
Personnes de 60 ans et plus	19,2 %
Familles monoparentales	33,2 %
Personnes étrangères	37 %
Niveau de vie médian en France	21 860
Niveau de vie médian en BFC	21 640
Niveau de vie médian quartier Mesnils Pasteur	8 262
Seuil de revenu médian pour l'Unité Urbaine	12 800



Situation de l'emploi en 2022 QPV :

440 demandeurs d'emploi

• Proportion de femmes	42 %
• Proportion d'hommes	58 %
• Proportion des moins de 25 ans	15 %
• Proportion des 25/49 ans	61 %
• Proportion des plus de 50 ans	24 %



Niveau de qualification :

• Ouvrier non qualifié	17 %
• Ouvrier qualifié	14 %
• Employé non qualifié	23 %
• Employé qualifié	38 %
• AMT/Cadre	6 %



Comparaison de situation des demandeurs d'emploi entre 2022 et 2023 :

	2022	2023
Nombre de demandeurs d'emploi T2	453	409
Nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B ou C de moins de 26 ans T2	60	45



Situation dans les établissements scolaires

Source SIG Ville 2020

Nombre d'écoliers dans les écoles primaires : **494** dont 194 maternelles
 Nombre élèves du quartier scolarisés au collège : **152** dont 115 au collège Bastié
 Pourcentage de jeunes de 16 à 25 ans non scolarisés et sans emploi **28,5%**
 Nombre d'élèves scolarisés dans une formation générale ou technologique dans un lycée : **63**
 Nombre d'élèves scolarisés dans une formation professionnelle dans un lycée : **42**
 Taux de réussite au brevet : **80%** pour la commune et **70%** pour le quartier



Comparaison EPCI/QPV

Atlas des quartiers prioritaires de la politique de la ville Janvier 2022

Nombre habitants	EPCI 56 595	QPV 3025
Jeunes de 0 à 14 ans	EPCI 18%	QPV 24,6%
Réussite au brevet	EPCI 84,8%	QPV 78,4%
Taux de pauvreté	EPCI 13,3%	QPV 56,3%
Taux d'emploi des femmes	EPCI 61,1%	QPV 28,9%
Taux d'emploi des hommes	EPCI 67,7%	QPV 49,9%
Logements sociaux	EPCI 15,4%	QPV 86,3%



II/ Le QPV ces dernières années

Fondée sur l'ambition de définir un véritable projet de territoire articulant dimensions urbaine, sociale et économique, la contractualisation 2015/2023 reposait autour de trois piliers que sont le développement économique et l'emploi, la cohésion sociale, le cadre de vie et le renouvellement urbain.

Le contrat de ville vise ainsi à recréer du lien social et de la citoyenneté sur le quartier, par le développement de projets collectifs locaux mais aussi avec le reste du territoire Dolois, en lien avec les autres habitants de la ville, avec l'objectif commun de faire coïncider la question du « vivre ensemble » avec celle du « *faire ensemble* ».

1) Le contrat de ville 2015/2023

La dernière contractualisation reposait sur différents enjeux :

➤ 3 piliers du Contrat de Ville

- **Le pilier Emploi et Développement Economique** définissant l'ensemble des interventions attendues pour renforcer le tissu économique des quartiers en attirant les entreprises et accompagnant la création d'activité afin de permettre une meilleure inscription durable des habitants dans le marché du travail ;
- **Le pilier Cohésion Sociale**, ayant pour objectifs prioritaires le soutien aux familles monoparentales et la solidarité entre les générations. Il déclinait des orientations pour un investissement supplémentaire dans les domaines de la petite enfance, de l'éducation, de la prévention de la délinquance, de la santé, de la culture et du développement des activités physiques et sportives ;
- **Le pilier renouvellement urbain, Cadre de Vie**, et gestion urbaine et sociale de proximité, permettant de définir l'ensemble des actions constituant et accompagnant les projets urbains sur les quartiers, que ceux-ci soient soutenus par l'ANRU ou non.

➤ Des priorités transversales

- **La jeunesse** : le Contrat de Ville a constitué un outil de mobilisation et de rapprochement des acteurs et des actions afin de garantir une prise en charge et un accompagnement global des jeunes des quartiers prioritaires (de l'enfance à l'entrée dans l'âge adulte). L'objectif était bien de les inscrire dans un parcours global - éducatif, d'orientation, culturel, sportif, professionnel...-en vue d'assurer leur inclusion sociale ;
- **La lutte contre les discriminations** : la refonte de la politique de la ville portait notamment sur le renforcement de l'action publique en matière de lutte contre les discriminations. Les orientations du Contrat de Ville ont eu vocation à réduire les inégalités territoriales qui touchent les habitants des quartiers, la lutte contre les discriminations et les préjugés dont ils font l'objet, et ont constitué un levier d'actions privilégiées pour y parvenir ;
- **La promotion de l'égalité femme-homme** : le soutien aux initiatives contribuant à l'insertion professionnelle et sociale des femmes (participation à la vie de la cité) est une priorité du Contrat de Ville ;
- **La promotion des valeurs de la République et la citoyenneté** : les valeurs de la République ont constitué le socle du Contrat de Ville et la citoyenneté un axe structurant. Cette préoccupation apparaissait en filigrane tout au long du contrat.

➤ Les instances de pilotage du Contrat de ville

Le pilotage du Contrat s'est articulé autour de trois niveaux :

- Un niveau stratégique garant de l'intégration du contrat de ville dans la stratégie territoriale du Grand Dole, du respect des engagements des partenaires et de l'adaptation des actions portées aux réalités territoriales. Création d'un comité de pilotage



- Un niveau technique en charge du suivi de la mise en œuvre du contrat et de l'implication en continu des partenaires. Création d'un comité technique.
 - Un niveau opérationnel variable en fonction des besoins exprimés par les parties prenantes. Certaines thématiques et actions ont pu nécessiter la mise en place de groupes de travail ponctuels.
 - Mise en place d'un conseil citoyen et d'une GUP
- Toutes ces instances se sont réunies autant que nécessaire.

Un travail de collaboration s'est mis en place entre le délégué du Préfet et le chargé de missions politique de la ville. Ces rencontres ont été régulières, riches dans les échanges et constructives pour le suivi et le développement du contrat de ville.

➤ Deux circonstances particulières

Deux années de pandémie :

Les habitants du quartier prioritaire des Mesnils Pasteur ont été durement impactés par la crise sociale liée à la pandémie de la COVID 19.

La mobilisation de l'ensemble des acteurs de la politique de la ville et particulièrement celle des associations et du conseil citoyen, dès le début du confinement, a permis de répondre rapidement aux situations d'urgence et aux conséquences sociales de cette crise sanitaire, montrant ainsi que la politique de la ville constitue un enjeu majeur pour la cohésion nationale, et un véritable levier dans la lutte contre les inégalités.

Durant l'année 2021, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole a fait le **choix de créer un poste à temps plein de chargé de mission politique de la ville** intégrant la coordination du PRE. Cela répondait à la nécessité de poser un diagnostic partagé sur le quartier des Mesnils Pasteur, sur les actions engagées, sur les besoins de la population et sur les dynamiques nouvelles à mettre en œuvre. Ce travail s'inscrit dans le cadre d'une démarche concertée et d'animation avec tous les acteurs et la population du quartier. Il a permis de définir des axes prioritaires en vue de la signature du nouveau contrat de ville. L'installation dans de locaux propres favorise l'émergence d'un espace de rencontres propice au vivre ensemble et à la création de projets.

2) Les atouts et les opportunités

• Des actions indispensables à :

- La réussite éducative

PRE organisé par le CCAS : 80 enfants inscrits dont une cinquantaine sont suivis régulièrement.

CLAS mis en place par le centre social ODG : une quarantaine d'enfants et jeunes accueillis par an.

Accompagnement socio linguistique mis en place par Femmes Debout, le centre social Olympe de Gougues, les Restos du Cœur, la résidence St Jean (FJT), le GRETA.

Accompagnement de la prévention spécialisée auprès de certains jeunes

Participation à la Foquale pour les élèves décrocheurs

Ces dispositifs sont nécessaires car ils permettent d'accompagner le public le plus en difficultés quant à l'intégration et la réussite scolaire. Ces actions ont pour objectifs : l'aide aux devoirs, les découvertes culturelles et sportives, l'apprentissage de la langue... L'estime de soi, le dépassement de soi, la vie en collectif favorisent une meilleure disponibilité pour les apprentissages. Ces dispositifs sont des supports pour aborder la parentalité avec les familles.

Des liens étroits entre les équipes éducatives des écoles et du collège, la coordinatrice du REP et les différents partenaires permettent de cibler, orienter les enfants et les jeunes les plus en difficultés.

- L'accès à l'emploi et la formation

Projets développés par la Régie de Quartier : recyclerie et atelier vélos, encombrants, jardins partagés et jardins familiaux, entretien des bâtiments du bailleur social

Projet Coop Agir autour de la reprise d'activités pour les femmes

Objectif emploi avec Jura Service : lever tous les freins pour le retour à l'emploi



Projets de Roue de secours : « Bouger vers l'emploi » (mise à disposition de véhicules, projets mobilité)

Travail de la mission locale auprès des jeunes avec une permanence au centre social Olympe de Gouges

Accompagnement de la prévention spécialisée

Clauses d'insertion sociales en lien avec la rénovation urbaine

Mise en place du projet DYNAMIPRO en lien avec la Chambre des métiers pour un groupe de femmes du quartier très éloignées de l'emploi.

Cet axe reste prioritaire car l'emploi est un des premiers gages de sortie de la précarité. Travailler sur l'emploi et la formation est un levier crucial pour l'insertion, et donc pour l'accompagnement de la famille. Il convient de poursuivre la réflexion et de faire preuve d'imagination afin de proposer de nouveaux projets.

- *L'accès aux droits*

Le centre social Olympe de Gouge est depuis fin 2021 une antenne France SERVICE. Celle-ci représente un atout important en termes de mixité du public et de services publics aux habitants du quartier. La fréquentation de cet espace France Service est très importante et il convient d'être vigilant quant à l'accompagnement des équipes afin de garantir un accueil de qualité.

L'association Femmes Debout développe différents projets pour l'accès aux droits et pour une l'égalité femme/homme.

L'ensemble des partenaires sociaux œuvrent au quotidien pour accompagner les familles.

La lutte contre le non-recours et l'accès aux droits et aux services sociaux constitue un des axes stratégiques des politiques de prévention et de réduction de la pauvreté. Les structures opèrent suivant quatre modalités : l'accès, la protection des droits, la lutte contre l'exclusion et la promotion des droits et de l'égalité.

- *La cohésion sociale et le vivre ensemble*

Les projets d'animations festives ouverts à toutes et tous contribuent à la cohésion dans le quartier : les Estivales, le Festival des savoirs, Festi Bike, le tournoi de foot, la fête du Printemps et de l'Automne, la fête des Jardins

Les projets sur le thème de la citoyenneté : actions du conseil citoyen, café débat, accompagnement des jeunes sur des projets, Meeting paroles de jeunes, création d'un conseil de jeunes

Les projets de créations manuelles, culinaires : ateliers céramiques, ateliers émaux, ateliers cuisines et repas partagés

Les projets autour de l'accès à la lecture, à la culture, au sport, à la santé : accompagner les habitants à découvrir des spectacles, proposer des actions à la médiathèque « Des livres à soi », favoriser la pratique du sport de façon régulière (activités physique et adaptée), faire découvrir différents sports

Le projet de rénovation des logements (GRL) piloté par le centre social Olympe de Gouges

Les projets intergénérationnels

L'ensemble des projets mis en place contribuent à développer du lien social et du vivre ensemble. La cohésion sociale favorise l'intégration des individus, leur attachement au groupe et leur participation à la vie sociale. L'ensemble de ces projets sont co-construits entre les partenaires, chacun apportant son savoir-faire et mobilisant le public qu'il côtoie au quotidien.

Un groupe jeunesse réunissant les différents acteurs intervenant auprès de ce public poursuit un travail de réflexion. Les objectifs sont de proposer des actions concertées, un aménagement spécifique autour des nouveaux locaux des Loisirs Populaires Dolois et Cité Jeunes. Suite à ce travail, la création d'un nouveau plateau sportif a été lancée, co-financée par l'Etat dans le cadre du Plan 5000 équipements.

Intégrer les jeunes dans les réflexions autour du quartier est particulièrement intéressant, même si la problématique de l'avenir professionnel reste la priorité.

Associer le conseil citoyen dans ces différentes animations est également un enjeu majeur afin de garantir que les propositions correspondent aux attentes des habitants.



• La rénovation urbaine

A l'échelle de l'Agglomération du Grand Dole, le quartier des Mesnils-Pasteur a franchi une étape majeure dans le cadre du **Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU) sur la période 2006-2018**. Ce premier programme a notamment permis de réaffirmer une centralité dans sa partie Est par la requalification d'espaces et d'équipements de proximité et l'amélioration de l'habitat de plusieurs secteurs : démolition de plusieurs immeubles collectifs, réhabilitation de 700 logements sociaux, résidentialisation de 1049 logements sociaux, reconstitution de 264 logements sociaux.

Ci-après la synthèse du programme urbain (éléments clés) :

- Volet logements

Démolitions

- Démolition du bâtiment n°35, rue Armand Carrel;
- Démolition du bâtiment n°104, rue Blaise Pascal et des garages ;
- Démolition du bâtiment n°103, rue Blaise Pascal.

Réhabilitations BBC

- Réhabilitation des bâtiments n° 97, 98, 99, 100, 101, 102, 105, 106, 107, 109 et 110, rue Descartes : 160 logements locatifs sociaux concernés, avec changement de typologie possible pour diversifier le parc
- Réhabilitation de l'ensemble des logements du secteur Grands Champs - 60 à 63 avenue de Verdunet 64 à 74 rue Alsace-Lorraine : 150 logements locatifs sociaux concernés sans changement de typologie.

Le programme de réhabilitations BBC comprend une amélioration de l'enveloppe (isolation par l'extérieur, reprise des toitures et changement des menuiseries), une intervention dans les parties communes.

Ces travaux font l'objet de clauses d'insertion sociale pour un volume horaire défini et favorisant l'emploi des publics précaires habitant dans le quartier.

- Volet équipements

Renforcement du pôle sportif

- Réhabilitation du COSEC (y compris parking et abords) comprenant une isolation thermique par l'extérieur, la réfection des vestiaires et l'aménagement d'un parvis d'accueil ;
- Réhabilitation de la salle de gymnastique (y compris parking et abords) comprenant une isolation thermique par l'extérieur et l'aménagement d'un parvis d'accueil ;
- Requalification des voiries (rue Alsace Lorraine) et des stationnements.

Restructuration du Centre Courbet

- Démolition du Centre Courbet *
- Installation des restos du cœur dans l'Espace Schweitzer.

Renforcement du pôle petite-enfance

- * Construction d'un nouveau pôle petite enfance comprenant l'école maternelle St Exupéry, l'accueil périscolaire et la restauration scolaire, la crèche.
- Aménagement des abords (cour et espace de jeux réservés + parking de 13 places)



- Volet aménagement et mobilité

Aménagements paysagers

- Création de jardins familiaux (25 parcelles de 150 m²) ;
- Création d'une vaste prairie fleurie, sur les espaces en friche du secteur Carrel
- Création du jardin partagé par la Régie de Quartier

Le programme de rénovation urbaine, financé notamment par l'ANRU, a pour objectif de transformer les quartiers classés comme quartiers prioritaires, afin de lutter contre les difficultés sociales et économiques qui y sont particulièrement présentes.

La rénovation urbaine consiste donc à améliorer les logements d'un point de vue énergétique, de modernisation et sécurisation. Elle consiste aussi à rénover les équipements et les aménagements publics, c'est un projet global.

Sur le quartier, la rénovation urbaine a permis de rendre le quartier plus agréable tant en termes de logement qu'en termes d'espaces verts, facilitant ainsi le vivre ensemble. C'est un quartier très vert où les habitants sont heureux d'y vivre. Il semble important aujourd'hui de travailler pour rendre à ce quartier une image positive et notamment par rapport au reste du territoire.

- **La dynamique partenariale : un réel engagement des partenaires et des différentes structures présentes sur le quartier**

Il existe dans le quartier de nombreuses structures (institutionnelles, associatives, privées) et de multiples dispositifs, même s'il convient d'être attentif à ne pas « empiler les actions ».

La politique de la ville et particulièrement le contrat de ville, favorisent le partenariat entre les structures. L'animation du partenariat et la mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire apparaît comme une condition de réussite de l'action dans les quartiers prioritaires. Cette animation a besoin d'un cadre de connaissance réciproque, de confiance, de dialogue et de s'appuyer sur des enjeux partagés qui nécessitent d'être sans cesse rappelés. Les coopérations, les personnes, le dialogue institutionnel, le lien entre les différents échelons sont autant d'enjeux à prendre en compte pour analyser ces partenariats et pouvoir les rendre efficaces.

Sur le quartier des Mesnils Pasteur, de nombreux projets sont co-construits, favorisant ainsi des diagnostics partagés et des orientations respectant les savoir-faire des uns et des autres.

Le contrat de ville a apporté une meilleure collaboration entre les structures institutionnelles, les bailleurs sociaux, les associations, et il pose ainsi un cadre d'échanges stratégiques sur la place du quartier et de son développement.

Le lien avec les habitants grâce au conseil citoyen, mais aussi aux comités d'usagers et aux bénévoles des associations reste également capital pour avoir une meilleure connaissance des besoins des habitants.

Le chargé de mission politique de la ville a un rôle essentiel dans le maintien de cette dynamique inter partenariale, et doit veiller à maintenir cette alchimie entre tous les partenaires.

- **La participation des habitants**

- Le conseil citoyen

Le conseil citoyen du quartier des Mesnils Pasteur à Dole existe désormais depuis Octobre 2015. Cet espace d'échange d'informations, de dialogue, d'initiatives partagées, a pour objectifs de :

1. Favoriser la participation des habitants, l'émergence d'une dynamique collective
2. Encourager la prise de responsabilité individuelle et collective
3. Pouvoir contribuer à une meilleure prise en compte des besoins des habitants
4. Permettre aux habitants usagers d'être acteurs dans la cité



Le nombre de ses membres a perpétuellement évolué : 5 personnes en 2016 pour arriver aujourd'hui à un groupe de 15 personnes. Une attention particulière a été donnée à la représentativité d'un maximum d'habitants. La pandémie liée à la COVID a largement perturbé les rencontres ainsi que les actions du conseil citoyen. Cependant, les conseillers ont été très présents lors des périodes de confinement en restant en lien direct avec les habitants et les acteurs du quartier. Ils ont été très réactifs dans l'aide à apporter aux personnes les plus fragilisées (visites à domicile, aide dans l'apport d'outil numérique pour les enfants...).

Les objectifs fixés par les conseillers citoyens :

- Mise en place de permanences pour les habitants dans les locaux de la politique de la ville
- Réalisation d'un règlement intérieur pour ce conseil citoyen
- Relance de la convention de Gestion Urbaine de Proximité (GUP) qui s'applique sur le quartier des Mesnils Pasteur
- Réflexion sur la communication des différentes actions du conseil citoyen
- Souhait pour les membres du conseil citoyens d'identifier l'ensemble des partenaires et leurs actions sur le quartier
- Participation aux différentes manifestations mises en place sur le quartier.

Un bureau est mis à disposition du conseil citoyen dans les nouveaux locaux politique de la ville. Ces derniers se situant au cœur du quartier, c'est un réel avantage en termes de rencontres avec les habitants.

Cependant, ces objectifs sont partiellement atteints. En effet, il est très difficile pour les conseillers citoyens de s'engager dans la durée et de façon régulière. S'il convient de constater que les permanences n'ont pas fonctionné, les membres du conseil citoyen ont participé à de nombreuses manifestations en proposant de partager un repas, un thé ou café, autant d'occasions pour échanger avec les habitants. Ils ont également, durant l'année 2023, pu découvrir différentes institutions : la mairie, le Conseil Départemental, le Conseil Régional et l'Assemblée Nationale.

L'accompagnement de ce conseil citoyen par la chargée de mission politique de la ville doit être régulier afin de lui permettre de prendre complètement sa place auprès des habitants.

- Mise en place d'un conseil de jeunes

L'association Cité Jeunes propose divers projets à destination des jeunes : Meeting pour les jeunes, le Débat s'invite, mise en place de Théâtre forum avec des jeunes inscrits au PRE... Depuis plus d'un an, les animateurs accompagnent les jeunes dans la création d'un conseil de jeunes. L'objectif est d'impliquer les jeunes dans la vie de leur quartier et que l'un d'entre eux participe aux rencontres du conseil citoyen.

• **Des atouts, des projets à venir**

- **Création d'un centre de santé permanent** sur le quartier dépourvu de médecin et dont la pharmacie a fermé récemment.
- **Création d'un pôle universitaire** permettant de diversifier les activités dans le quartier, de mixer les publics et de changer l'image du quartier.
- Signature **d'un contrat local santé** à l'échelle du Pays Dolois, avec un accent donné à la santé mentale
- **Création d'un plateau sportif**, qui vient compléter l'offre des espaces sportifs en accès libre pour les habitants mais également à destination des structures du quartier
- **Renouvellement de la DSP transport** qui a complété l'offre de transport en commun
- **Ouverture du bar** installé dans le centre commercial
- **Création d'un poste d'éducateur spécialisé**
- Mise en place par la ville de Dole **d'un conseil des droits et devoirs des familles et d'une maison de la parentalité**
- Liens renforcés avec les établissements scolaires et la coordination REP qui intègre dans les différents projets un volet parentalité.



3) Les faiblesses constatées

Il convient de noter quelques faiblesses qui représentent des freins dans la réalisation et la finalisation de certaines actions.

- **Le taux de pauvreté** (56,3%) reste très élevé. En effet, le niveau de vie médian en France est de 21 860 €, en région il est de 21 640 € et enfin le seuil de revenu médian de l'unité urbaine est de 12 800. Sur le quartier le niveau de vie médian est de 8 262 €, d'où l'importance de prendre en compte le niveau de précarité des habitants et d'être attentifs à l'enjeu de leurs accès aux droits.
- **Le pourcentage de familles monoparentales** est relativement important (33,2%) et sous-entend la nécessité de lever certains freins dans différents domaines (garde des enfants, emploi, mobilité...)
- **Le taux d'emploi des femmes** reste faible en comparaison avec l'EPCI : 61,1% pour l'EPCI et 28,9% pour le quartier
- Au collège, **les jeunes rencontrant des difficultés** sont de plus en plus nombreux dans les niveaux 6^{ème} et 5^{ème}. Ils doivent faire l'objet d'une attention particulière et renforcée.
- Un certain nombre de jeunes adultes présentent **des troubles de santé mentale** en lien avec des addictions.
- **L'offre au centre commercial** : de nombreuses fermetures de commerces ou activités ont eu lieu ces dernières années.
- **La mobilité** peut représenter un réel frein malgré la réorganisation de la nouvelle DSP transports.
- **Difficultés à mobiliser les habitants**, il convient de développer des outils pour la pratique du « aller vers ».
- **L'approche de la laïcité, du vivre ensemble de la citoyenneté** reste difficile.





III/ Synthèse des concertations

L'élaboration des nouvelles contractualisations est basée à l'analyse des ressources et besoins locaux pour identifier les enjeux, en nombre limité, qui définiront les axes de travail pour les 6 années à venir.

Sur notre territoire elle se base notamment sur :

- des rencontres organisées par le maire et les principales structures institutionnelles ou associatives présentes de façon active sur le quartier de la fin 2023 au début 2024.
- une concertation des habitants
- une consultation des partenaires.

Les concertations ont été animées par Trajectoires Ressources, centre de ressources régional dont l'objectif est d'accompagner les acteurs du développement social local, de manière transdisciplinaire, et en approche inter-acteurs

- **La concertation des habitants** a eu lieu aux Mesnils Pasteur le 25 octobre : **40 personnes** du quartier dont une quinzaine de jeunes et des représentants d'associations ont participé et pu exprimer leurs besoins et préoccupations pour le quartier en présence de madame la Sous-Préfète et monsieur le Maire.
- **La consultation des acteurs et partenaires** a eu lieu sur une journée le 14 décembre avec **40 acteurs** du quartier et partenaires de la politique de la ville. L'objectif était d'échanger sur les atouts et difficultés du quartier et focus sur les thématiques emploi, laïcité et mixité culturelle, transition écologique.

Pour les deux groupes, les échanges se sont organisés autour des mêmes grands axes :

- Ce qui va mieux, ce qui va bien sur le quartier
- Ce qui va moins bien, ce qui pose un problème
- Ce que l'on peut imaginer, souhaiter, entreprendre.

Trajectoires Ressources a synthétisé les échanges de ces rencontres et ces derniers ont été pris en compte dans la réflexion des différents enjeux à définir pour la nouvelle contractualisation.

Les synthèses sont annexées à ce contrat, cependant les principales idées sont transcrites ci-après.

1) Synthèse de la concertation habitants (Annexe n°2)

40 personnes habitant le quartier (25 adultes et 15 jeunes accompagnés de leur animateur du pôle ados) ont participé à cette rencontre. Les deux groupes ont utilisé des espaces différents (le centre social Olympe de Gougues et la salle Dolto) et les échanges reposaient sur les mêmes axes (ce qui va mieux, ce qui va moins bien, ce que l'on peut imaginer).

De nombreux lieux sont identifiés comme structurants sur le quartier pour différentes raisons : les activités, les personnes, l'accès libre (City Stade), les aménagements. Certains points forts ont été souvent cités : la relation régulière avec le maire ou ses collaborateurs, les événements et les fêtes organisés sur le quartier, les bus à la demande.

En revanche, plusieurs éléments sont jugés comme problématiques : le manque de commerces au centre commercial, la fermeture du bar, le manque d'offre en matière de santé, les mauvais usages au niveau des ordures ménagères et donc des nuisibles, l'occupation genrée de certains lieux, pas suffisamment de bus les weekend et vacances, manque d'accès aux emplois de la collectivité, le partage de certains espaces, l'absence d'éclairage dans certains endroits. Tous ces points ont tendance à donner une image négative au quartier ainsi qu'à ses habitants.

Plusieurs axes de développement ont été proposés en termes d'emploi, d'actions d'accompagnement des jeunes, d'actions à destination des seniors, d'association plus importante quant aux projets soutenus dans le cadre du contrat de ville, d'installations diverse.



2) Synthèse de la consultation partenaires (Annexe 3)

40 acteurs du quartier ont participé à cette journée de consultation en vue de dégager les enjeux de la nouvelle contractualisation ainsi que les sujets émergents. Les échanges se sont déroulés en deux groupes permettant ainsi une meilleure prise de paroles et ils portaient sur les mêmes axes (ce qui va mieux, ce qui va moins bien, ce que l'on peut imaginer).

Les points forts : quartier vert, cadre de vie plus satisfaisant, la dynamique partenariale, la jeunesse, l'implication des habitants

Les points faibles : la place de l'emploi, la perte de « l'aller vers », le non recours aux droits et services, la relation famille/préados et ados plus difficile, la question identitaire, la mobilité et les transports

Les défis : maintenir les financements des projets, l'engagement associatif et social, la question du vieillissement, le maintien de l'interculturalité présente sur le quartier, la valorisation des parcours et des réussites, la dynamique partenariale, la mise en place de commerces, la mixité et les valeurs de la République.

Les partenaires ont particulièrement apprécié cette journée de travail collectif favorisant les échanges, les remises en question et l'intérêt de la dynamique entre partenaires. Ils ont émis le souhait de la mise en place d'une à deux rencontres dans l'année.

IV/ Les enjeux pour la nouvelle contractualisation

Les QPV de France métropolitaine doivent respecter des critères de revenu et de population :

- Etre dans une unité urbaine (UU) de plus de 10000 habitants
- Le nombre minimal d'habitants d'un QPV est fixé à 1000
- Le critère de revenu des ménages est défini par le décrochage par rapport aux revenus de l'unité urbaine du QPV et par rapport aux revenus de la France métropolitaine.

La méthode retenue est identique à celle de la définition du zonage précédent issue de la loi pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 : mobilisation des données actualisées de l'Insee (base Filosofi 2019 pour les revenus des foyers fiscaux et nouveaux périmètres des unités urbaines 2020) et un travail fin de l'Insee à l'échelle de carreaux de 200 m de côté. Le travail a ensuite été réalisé par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) en lien très étroit avec chaque préfecture de département, chargée de mener la concertation avec les élus locaux (communes, EPCI). Des outils cartographiques ont été mis à disposition afin de faciliter le travail de délimitation des contours des QPV.

En région Bourgogne Franche-Comté, 62 quartiers prioritaires sont définis par le décret :

- Côte d'Or : 6
- Doubs : 17
- **Jura** : **4**
- Nièvre : 4
- Haute-Saône : 5
- Saône et Loire : 12
- Yonne : 7
- Territoire de Belfort : 7

Ces priorités sont soutenues dans le cadre d'une politique de la ville renouvelée et une géographie prioritaire actualisée.



Lors de l'actualisation de la géographie des quartiers prioritaires, les contours du quartier les Mesnls Pasteur ont été modifiés. Sont ajoutés au périmètre actuel :

- au Nord : le collège Maryse Bastié en REP, le lycée Duhamel et des parcelles concernées par un projet de centre de santé polyvalent
- à l'Ouest des parcelles où est construite une nouvelle chaufferie bois pour le QP et où est prévue l'installation d'un Pôle Universitaire pour fin 2023
- au Sud maintien de la partie rues des Sorbiers/rue Jourdy, des écoles maternelles/élémentaires des Sorbiers et une extension le long du canal avec les jardins familiaux
- ajout des 2 bâtiments de logements sociaux aux 171 et 173 avenue J Duhamel, avec des ménages suivis par les acteurs de la politique de la ville



Les différentes rencontres, concertation et consultation ont permis à la collectivité de cibler un certain nombre de priorités :

- Jeunesse
- Prévention
- Sécurité
- Parentalité
- Intégration
- Citoyenneté
- Les valeurs de la République.

Ces priorités ont été le socle des 4 grands enjeux et sujets émergents validés par les services de l'Etat et les collectivités (Agglomération du Grand Dole et Ville de Dole) :

- Aménagements du quartier - Vie du quartier – Lien avec la ville – Transitions
- Intégration/Education/Valeurs de la République
- Accès à un projet et un parcours professionnel
- Prévention/Sécurité/Ambition particulière sur la jeunesse

Chacun de ces enjeux a été décliné en axes de travail et en objectifs en ciblant les potentiels partenaires institutionnels ou associatifs ainsi que les leviers possibles.





1) Aménagements du quartier - Vie du quartier – Lien avec la ville – Transitions

Aménagements du quartier - Vie du quartier – Lien avec la ville – Transitions				
Axes de travail	Objectifs généraux	Partenaires associés	Leviers	Critères d'évaluation (intégrer des données genrées)
Amélioration vie du quartier/Image du quartier	<p>Redynamiser les commerces et services de proximité (amortir l'image négative/dégradée et le manque d'attractivité)</p> <p>Poursuivre les projets dynamiques et innovants de rénovations urbaines</p> <p>Communiquer davantage sur les projets développés sur le quartier</p>	<p>DDT</p> <p>ANRU</p> <p>Région</p> <p>L'Agglomération GD et la Ville</p> <p>Les bailleurs sociaux</p> <p>Les services de l'urbanisme Ville et Agglo</p> <p>Le service communication Ville Agglomération</p>	<p>Financements de l'ANRU</p> <p>CI-CIA mixité sociale</p> <p>PPI 2025 et FIP</p>	<p>Bilan des opérations de rénovation</p> <p>Synthèse des nouveaux services de proximité</p>
GUP et transitions : quartier vert	<p>Relancer la GUP et la veille au sein du quartier</p> <p>Poursuivre les projets jardins dans l'axe de transition écologique</p> <p>Favoriser les actions sur le thème des économies d'énergie</p> <p>Attention particulière sur les déchets et dépôts sauvages : éducation et sensibilisation aux petits gestes</p> <p>Favoriser une réflexion sur l'alimentation : circuits courts, producteurs locaux</p>	<p>DDT : transitions énergétiques et alimentation</p> <p>ANCT</p> <p>La Région</p> <p>L'Agglomération GD et la Ville</p> <p>Les bailleurs sociaux</p> <p>Dole Environnement</p>	<p>Fonds verts</p> <p>Plan alimentaire</p> <p>Programmes régionaux</p> <p>Financements Politique de la Ville</p>	<p>Nombre de rencontres de la GUP</p> <p>Recenser les projets en terme d'économie d'énergie</p> <p>Indicateurs quant au nombre d'interventions en terme de déchets</p> <p>Evaluations régulières des différentes actions</p>
Aménagement des équipements	<p>Poursuivre l'installation et la rénovation des espaces sportifs</p> <p>Développer ou relancer l'offre commerciale, le centre commercial</p>	<p>SDJES</p> <p>DDT</p> <p>Région</p> <p>L'Agglomération GD et la Ville</p> <p>Les bailleurs sociaux</p> <p>Les commerçants et les associations sportives</p>	<p>Plan 5000 équipements</p> <p>Aménagement sportif du territoire (Région)</p>	<p>Avancée des différents projets</p> <p>Utilisation des différents espaces par les habitants</p>



Aménagements du quartier - Vie du quartier – Lien avec la ville – Transitions				
Axes de travail	Objectifs généraux	Partenaires associés	Leviers	Critères d'évaluation (intégrer des données genrées)
Vie du quartier	<p>Favoriser les événements valorisants et positifs pour le quartier : cohésion entre habitants et changement de l'image du quartier</p> <p>S'appuyer sur la richesse et la diversité des habitants (plus de 50 nationalités, population étrangère du QP est de 37 %)</p> <p>Travailler sur l'histoire du quartier et de ses habitants, appartenance et lien histoire de la ville, sur les évolutions du quartier</p> <p>Favoriser les projets participatifs avec les habitants</p>	<p>ANCT</p> <p>SDJES</p> <p>DRAC (vie de quartier et expression des habitants)</p> <p>Département</p> <p>L'Agglomération GD et la Ville</p>	<p>Financements Politique de la Ville</p> <p>Financements DRAC (politique vu/Eté culturel</p> <p>Services civiques (mémoire et citoyenneté, participation des habitants, transition écologique..)</p>	<p>Implication des habitants dans les projets</p> <p>Engagement pérenne du conseil citoyen, du conseil de jeunes, des comités d'usagers</p>
Lien ville/quartier	<p>Favoriser les projets qui permettent aux habitants de sortir du quartier</p> <p>Favoriser la mise en place d'activités (culturelles/sportives) sur le quartier afin de mixer les publics</p> <p>Avoir une réflexion sur la répartition des services entre le quartier et la ville</p> <p>Favoriser les rencontres entre les habitants de l'ensemble de la ville</p> <p>Mener une réflexion quant à la mobilité qui peut être un réel frein</p>	<p>ANCT</p> <p>SDJES</p> <p>DRAC</p> <p>Département</p> <p>L'Agglomération GD et la Ville</p> <p>Les différentes associations</p>	<p>Financements Politique de la Ville</p> <p>Plan 5000 équipements sportifs</p> <p>Dispositifs culturels</p> <p>Aide à la mobilité</p> <p>Services civiques</p>	<p>Bilans des différentes actions</p> <p>Implication des différents publics</p>





2) Intégration/Education/Valeurs de la République

Intégration/Education/Valeurs de la République				
Axes de travail	Objectifs généraux	Partenaires associés	Leviers	Critères d'évaluation (intégrer des données générées)
Soutenir les personnes et les structures/services ressources	<p>Soutenir la formation des professionnels du quartier (pratique "d'aller vers", connaissance des publics, échanges de pratique..)</p> <p>Favoriser le travail de réseau entre les partenaires</p> <p>Maintenir, voire développer l'offre de services aux habitants en matière d'accès aux droits et d'autonomie</p> <p>Maintenir une présence humaine de proximité</p>	<p>SDJES</p> <p>ANCT</p> <p>CAF</p> <p>Département</p> <p>Espace France Service</p> <p>L'Agglomération GD et la Ville</p> <p>Les différentes associations</p>	<p>FDVA</p> <p>Centre ressources politique de la ville</p> <p>France Service</p> <p>Médiation</p> <p>Services civiques</p> <p>Animateurs socio-sportifs</p> <p>Prévention</p>	<p>Nombre de formations mises en place</p> <p>Participation active des acteurs</p> <p>Progression quantitative de l'accès aux droits</p> <p>Quantifier la pertinence de la médiation</p>
S'appuyer sur la diversité culturelle tout en favorisant l'intégration	<p>Poursuivre les dispositifs pour l'intégration et l'autonomie.</p> <p>Développer l'apprentissage du français, connaissance du système scolaire.</p> <p>Développer des projets favorisant les découvertes culturelles</p> <p>Favoriser toutes les actions d'intégration et d'assimilation à la France et ses valeurs</p>	<p>ANCT</p> <p>Education Nationale</p> <p>DDETSPP</p> <p>La Région</p> <p>L'Agglomération GD et la Ville</p> <p>Le centre social et les différentes associations</p>	<p>Financements Politique de la Ville</p> <p>Dispositifs intégration</p> <p>ASL</p> <p>OEPRE</p> <p>Région</p>	<p>Nombre de participants aux différents sessions</p> <p>Résultats obtenus</p> <p>Satisfaction des habitants</p>



Intégration/Education/Valeurs de la République				
Axes de travail	Objectifs généraux	Partenaires associés	Leviers	Critères d'évaluation (intégrer des données genrées)
Favoriser le vivre ensemble	<p>Soutenir les projets favorisant le vivre ensemble et la mixité</p> <p>Favoriser les projets participatifs et les projets intergénérationnels</p> <p>Développer des projets en faveur des seniors</p> <p>Etre attentif à intégrer les femmes dans les différents projets</p>	<p>SDJES</p> <p>DDFE</p> <p>ANCT</p> <p>Région</p> <p>Département</p> <p>L'Agglomération GD et la Ville</p> <p>Le centre social et les différentes associations</p>	<p>Financements Politique de la Ville</p> <p>CAF</p> <p>Région : projets au fil de l'eau</p> <p>Service civique</p>	<p>Nombre de participants sur les différents projets</p> <p>La mixité sociale, culturelle et de genre dans les actions</p> <p>Satisfaction des actions</p>
Accentuer les projets d'éducation et d'appui à la parentalité	<p>Soutenir et développer les acteurs et projets éducatifs : PRE, CLAS</p> <p>Poursuivre les partenariats avec les interlocuteurs du REP</p> <p>Lien avec les familles à développer grâce à un travail précoce et coordonné entre acteurs</p> <p>S'appuyer sur le sport et la culture, facteurs d'émancipation pour tous les publics et pour toucher les jeunes</p>	<p>ANCT</p> <p>Education nationale</p> <p>CAF</p> <p>Département</p> <p>L'Agglomération GD et la Ville</p> <p>CDDF/Maison de la parentalité</p> <p>Les différentes associations éducatives / La médiathèque et les structures culturelles/ Les clubs sportifs</p>	<p>Financements Politique de la Ville</p> <p>DRAC (pass Culture, c'est mon patrimoine, dispositifs lecture...)</p> <p>SDJES (pass Sport, club sportifs engagés, éducateurs socio-sportifs...)</p> <p>SDJES</p> <p>CAF : FPT PMI</p>	<p>Progression des enfants et jeunes collégiens</p> <p>Implication des acteurs mais aussi des familles</p> <p>Adhésion des jeunes dans des clubs ou associations</p> <p>Evolution de l'utilisation des pass Culture et Sport</p>
Favoriser les actions au profit de la santé	<p>Soutenir les projets pour accompagner la santé mentale</p> <p>Renforcer l'offre de santé et l'accès aux soins</p> <p>Développer les dépistages auprès des publics précaires notamment des femmes</p> <p>Attention particulière doit être portée sur le vieillissement des habitants</p> <p>Favoriser les projets sensibilisant à l'alimentation</p> <p>Lutte contre l'obésité et la sédentarité</p>	<p>ANCT</p> <p>DDETSPP</p> <p>DDT</p> <p>ARS</p> <p>Département</p> <p>L'Agglomération GD et la Ville</p> <p>Maison Sport Santé</p> <p>Les différentes associations</p>	<p>Financements Politique de la Ville</p> <p>CLS/Santé mentale</p> <p>Centre de santé polyvalent</p> <p>Actions de prévention santé, de dépistage et bilan de santé</p> <p>Programmes alimentation, PAT</p>	<p>Nombre de projets santé mis en place par type (sensibilisation, prévention, dépistage, bilans)</p> <p>Nombre d'actions alimentation</p> <p>Nombre de personnes accompagnées et typologie</p>



Intégration/Education/Valeurs de la République				
Axes de travail	Objectifs généraux	Partenaires associés	Leviers	Critères d'évaluation (intégrer des données genrées)
Promouvoir la laïcité, la citoyenneté et les valeurs de la République	<p>Promouvoir les valeurs de la république</p> <p>Développer les actions citoyenneté/ engagement des jeunes</p> <p>Dynamiser le conseil de jeunes</p> <p>Garantir et développer la place et le rôle des femmes et jeunes filles dans le quartier</p>	<p>ANCT</p> <p>SDJES</p> <p>DDFE</p> <p>Education Nationale</p> <p>Département</p> <p>L'Agglomération GD et la Ville</p> <p>Les bailleurs sociaux</p> <p>Femmes Debout</p> <p>Les différentes associations</p>	<p>Financements Politique de la Ville</p> <p>SNU</p> <p>Services civiques</p> <p>Chantiers éducatifs</p>	<p>Engagement des jeunes</p> <p>Nombre de projets laïcité et citoyenneté</p> <p>Nombre de participants aux actions</p> <p>Nombre de jeunes filles et femmes participantes</p>
Lutter contre toutes formes de séparatisme	<p>Réaffirmer la neutralité des services publics</p> <p>Lutte contre toutes formes de discriminations</p> <p>Lutte contre le séparatisme religieux</p> <p>Favoriser la laïcité</p>	<p>ANCT</p> <p>Centre ressources de la politique de la ville</p> <p>Education nationale</p> <p>CIDFF</p> <p>L'Agglomération GD et la Ville</p> <p>Les différentes associations</p>	<p>Financements Politique de la Ville</p> <p>DILCRAH</p> <p>FIPDR</p>	<p>Nombre de projets sur la promotion de la laïcité, pour l'égalité des chances et la cohésion sociale</p> <p>Nombre de partenaires impliqués dans les actions</p> <p>Nombre de professionnels accompagnés et formés sur ces sujets</p>





3) Accès à un projet et un parcours professionnel

Accès à un projet et un parcours professionnel				
Axes de travail	Objectifs généraux	Partenaires associés	Leviers	Critères d'évaluation (intégrer des données genrées)
Orientation choisie et parcours professionnels	<p>Soutenir les projets favorisant des parcours professionnelle choisie et diversifiée pour les jeunes et les femmes</p> <p>Accompagner les collégiens et lycéens dans leur recherche de stages</p> <p>Travailler sur le projet de vie des jeunes pour mieux définir leur parcours professionnel</p> <p>Associer et accompagner les parents aux moments clé d'orientation</p>	<p>France TRAVAIL et le réseau pour l'emploi</p> <p>ANCT</p> <p>Education Nationale</p> <p>Région</p> <p>Mission locale</p> <p>La Foquale</p> <p>L'Agglomération GD et la Ville</p>	<p>Financements Politique de la Ville</p> <p>Education nationale (orientation, CLEE, bureau des entreprises...)</p> <p>Région (SPRO)</p>	<p>Nombre de jeunes participants et réussite des différents parcours</p> <p>Nombre de projets concernant l'orientation et le parcours scolaire pour les jeunes et les parents</p> <p>Evolution des lieux de stage pour les élèves : Diversité et qualité des stages</p>
Accès et insertion à l'emploi	<p>Soutenir les projets favorisant la remobilisation à l'emploi</p> <p>Accompagner les habitants les plus éloignés de l'emploi et notamment les femmes (aller vers)</p> <p>Mettre en relation des entreprises et des demandeurs d'emploi (Café de l'emploi, club les entreprises qui s'engagent, PH RH...)</p> <p>Lever les freins mobilité : problèmes de mobilité physique et psychologique à dépasser</p> <p>Accompagner et sécuriser la création d'activité</p>	<p>France TRAVAIL et le réseau pour l'emploi</p> <p>ANCT</p> <p>DDETSPP</p> <p>SDJES/DRAJES</p> <p>BPI France et BT</p> <p>CapEmploi</p> <p>Mission Locale</p> <p>L'Agglomération GD et la Ville</p> <p>Département Région</p> <p>Clauses sociales</p> <p>SIAE</p> <p>Chambre des métiers et CCI</p> <p>Entreprises</p>	<p>Dispositifs Insertion / Emploi, IAE, emplois francs, club les entreprises s'engagent, cafés de l'emploi...</p> <p>DTA, conseiller dédié pour le public du QPV</p> <p>Dispositifs d'accompagnement socio professionnel du département</p> <p>SESAME</p> <p>Fonds européens</p> <p>Dispositifs d'appui à la création d'entreprises BPI France (inclusion par le travail indépendants, entrepreneuriat Q2030...)</p> <p>Financements Politique de la Ville Les bailleurs sociaux Médiation</p>	<p>Réussite dans la recherche d'emploi</p> <p>Nombre d'orientations finalisées</p>



Accès à un projet et un parcours professionnel				
Axes de travail	Objectifs généraux	Partenaires associés	Leviers	Critères d'évaluation (intégrer des données générées)
Poursuivre la réflexion inter partenaires quant à l'emploi et l'insertion pour une meilleure efficacité	<p>Etre force de propositions, de projets innovants pour l'insertion et l'emploi</p> <p>Proposer des actions concertées et travailler en cohérence (groupe local insertion / emploi)</p> <p>Avoir une meilleure connaissance de l'ensemble des dispositifs</p>	<p>DDETSPP</p> <p>Département</p> <p>France Travail et le réseau pour l'emploi</p> <p>Acteurs de l'insertion été de l'emploi, associations de proximité</p>	<p>Financements Politique de la Ville</p> <p>Réseau pour l'emploi</p> <p>Dispositifs d'aide à la remobilisation / IAE</p> <p>Dispositifs d'accompagnement socio professionnel du département</p> <p>Médiation</p>	<p>Nombre de partenaires impliqués, nombre de rencontres</p> <p>Qualité et réussite des projets</p>





4) Prévention/Sécurité/Ambition particulière sur la jeunesse

Prévention/Sécurité/Ambition particulière sur la jeunesse				
Axes de travail	Objectifs généraux	Partenaires associés	Leviers	Critères d'évaluation (intégrer des données genrées)
Soutenir l'éducation spécialisée	<p>Développer l'accompagnement des jeunes les plus précaires et de leur famille</p> <p>Avoir une attention particulière pour les pré-adolescents</p> <p>Développer une présence accrue sur le quartier durant les temps sensibles</p> <p>Renforcer le travail en partenariat avec les acteurs jeunesse</p> <p>Soutenir les projets de prévention dans les structures éducatives (écoles, collège, lycée) grâce au théâtre forum</p>	<p>ANCT</p> <p>Département</p> <p>PJJ et associations d'accompagnement des jeunes : VAGA</p> <p>CDDF</p> <p>L'Agglomération GD et la Ville</p> <p>Les différentes associations</p> <p>Les compagnies de théâtre</p>	<p>Financements Politique de la Ville</p> <p>CISPD/FIPD</p> <p>MILDECA</p> <p>Médiation</p>	<p>Nombre de jeunes accompagnés</p> <p>Nombre de parcours réussis</p> <p>Nombre de rencontres des partenaires</p> <p>Nombre d'actions de prévention et quantifier l'impact</p>
Favoriser le partenariat indispensable avec l'ensemble des partenaires et les forces de l'ordre	<p>Renforcer la présence des forces de l'ordre et de la médiation</p> <p>Développer des projets qui permettent la rencontre entre les habitants, la police et les sapeurs-pompiers</p> <p>Outiller les acteurs de terrain à la gestion de conflits</p>	<p>ANCT</p> <p>Les forces de l'ordre : police, police municipale</p> <p>Sapeurs-pompiers</p> <p>Les bailleurs sociaux</p> <p>L'Agglomération GD et la Ville</p> <p>Les différentes associations</p>	<p>Financements Politique de la Ville</p> <p>FIPD</p> <p>La cellule de veille</p> <p>Dispositifs de prévention</p>	<p>Evolution du nombre de délits</p> <p>Nombre de rencontres partenariales</p> <p>Nombre et qualité des formations</p>



Prévention/Sécurité/Ambition particulière sur la jeunesse				
Axes de travail	Objectifs généraux	Partenaires associés	Leviers	Critères d'évaluation (intégrer des données genrées)
Maintenir la sécurité des biens, le partage de l'espace public	<p>Faciliter le partage de l'espace public par des projets adaptés pour chacun et redonner leur place aux femmes et aux jeunes filles</p> <p>Renforcer la vidéo protection</p> <p>Réfléchir à la sécurité routière aux abords des écoles ; à une signalétiques et équipements cassant la vitesse</p> <p>Poursuivre la réflexion pour sécuriser les deux roues</p> <p>Assurer une certaine sécurité en maintenant un éclairage suffisant dans certaines zones</p>	<p>ANCT</p> <p>Les forces de l'ordre</p> <p>Les bailleurs sociaux</p> <p>L'Agglomération GD et la Ville</p> <p>Les différentes associations</p>	<p>Financements</p> <p>Politique de la Ville</p> <p>FIPD</p> <p>La cellule de veille</p> <p>ATFPB</p> <p>Sécurité routière</p>	<p>Nombre de délits</p> <p>Nombre de jeunes repérés par la vidéo surveillance</p> <p>Nombre d'aménagements (sécurité routière et stockage des deux roues, éclairage)</p>
Lutter contre les trafics	<p>Favoriser les projets pour sensibiliser sur les conduites à risques</p> <p>Lutter contre les trafics en supprimant les points de deal</p> <p>Accompagner les plus jeunes pour leur éviter d'être approchés par les dealers</p>	<p>ANCT</p> <p>Les forces de l'ordre</p> <p>Les bailleurs sociaux</p> <p>L'Agglomération GD et la Ville</p> <p>Les différentes associations</p>	<p>Financements</p> <p>Politique de la Ville</p> <p>FIPDR</p> <p>La cellule de veille</p> <p>MILDECA</p> <p>Dispositifs de prévention</p>	<p>Bilan en cellule de veille</p> <p>Evolution du nombre de points de deal</p>



V/ Evaluation

Le contrat de ville dure 6 ans. Au long de cette période, la situation sociale et économique du quartier des Mesnils Pasteur est amenée à évoluer, les priorités d'intervention identifiées également. Connaître les évolutions de la situation sociale du quartier est donc indispensable :

- Pour s'assurer que les orientations définies correspondent aux besoins du quartier et de la population.
- Pour réinterroger les moyens d'intervention déployés, en fonction de l'évolution du niveau de précarité sur le quartier.

L'observation doit permettre aux acteurs une connaissance continue et actualisée du territoire et constituer un outil d'aide à la décision.

Par ailleurs, le suivi de la mise en œuvre des actions sera organisé afin de donner aux porteurs et partenaires du Contrat de ville la capacité d'apprécier l'état d'avancement des projets et d'identifier les éventuels freins à lever. Enfin, le contrat de ville sera évalué de manière globale.

Le Contrat de ville fera l'objet d'une évaluation intermédiaire et finale en 2030.

Celles-ci se baseront sur :

- Le suivi régulier et la synthèse annuelle des indicateurs retenus pour chaque enjeu qui seront abordés lors des bilans suite à l'appel à projet
- Les rencontres inter partenaires favorisant une remise en question des actions et de leur efficacité pour le quartier
- Une veille et une analyse qualitative régulière de la part du chargé de mission.

Les indicateurs ont été retenus pour chaque enjeu et objectif (réf tableau des enjeux), en apportant une attention systématique à avoir des données genrées. Ils pourront être complétés autant que de besoin durant la durée du contrat.

Cette démarche de suivi et d'évaluation sera facilitée par la contribution des signataires et partenaires du contrat à la production des données nécessaires au suivi de la mise en œuvre des projets.

Il conviendra de s'interroger sur différents sujets :

- En quoi le contrat de ville favorise l'implication des partenaires et optimise la mobilisation de leurs moyens de droit commun.
- En quoi le contrat de ville et son animation permet de poursuivre voire de développer les projets partenariaux.
- En quoi la consultation des habitants sur les actions et les projets reste un outil essentiel de la politique de la ville ?

L'analyse de ces questions évaluatives pourra faire l'objet d'une intervention d'un consultant apportant une expertise et un regard extérieur.

VI/ Gouvernance et animation sur le terrain

Si la politique de la ville concerne essentiellement la ville-centre de l'Agglomération du Grand Dole qui en compte 47, elle a vocation à s'inscrire dans le projet de territoire intercommunal dont le Contrat de ville constitue en quelque sorte le volet social.

La mise en place du schéma de gouvernance doit ainsi permettre, tout au long de la mise en œuvre du contrat :

- D'assurer les bonnes conditions partenariales relatives au suivi des engagements et de leur actualisation dans le cadre des programmes annuels d'action.



- D'organiser l'ensemble des échanges techniques liés à la mise en place des orientations du contrat de ville, reposant sur les quatre objectifs stratégiques nationaux :
 - Des quartiers du plein emploi
 - Des quartiers d'émancipation
 - Des quartiers en transition
 - Des quartiers plus sûrs et plus tranquilles.
- De garantir la participation et l'implication des habitants dans la supervision et l'évaluation du contrat à travers l'assurance de leur participation lors des différentes rencontres.
- De préparer les conditions d'évaluation du contrat.

Le pilotage du contrat de ville s'articulera autour de quatre niveaux :

- **Un niveau stratégique** garant de l'intégration du contrat de ville à la stratégie territoriale du Grand Dole, du respect des engagements des partenaires et de l'adaptation des actions portées aux réalités du quartier.

Le comité de pilotage est l'instance centrale de l'animation du contrat et de la formulation d'arbitrage. Il est composé des représentants de l'ensemble des signataires du contrat. Ses décisions portent sur les quatre objectifs nationaux du contrat de ville.

Son rôle : superviser la mise en œuvre des projets et actions inscrites dans le contrat, s'assurer de l'engagement des partenaires, réorienter la stratégie du projet si besoin (sur la base des données d'évaluation), valider la programmation annuelle de la politique de la ville, s'assurer du déploiement des instances de co-construction. Le service politique de la ville du Grand Dole assure la préparation et l'animation du Comité de Pilotage, en s'appuyant sur les travaux préparatoires de l'instance technique.

- **Un niveau technique** en charge du suivi de la mise en œuvre du contrat et de l'implication en continu des partenaires. Un comité technique, garant de la mise en œuvre des projets en lien avec les enjeux de la contractualisation, sera mis en place. Il répond aux souhaits émis par les partenaires de se retrouver une ou deux fois par an afin d'évaluer les différents projets.

- **Un niveau opérationnel** variable en fonction des besoins exprimés par les parties prenantes. Certaines thématiques et actions supposeront la création de groupes de travail ponctuels. Ainsi deux groupes vont poursuivre leur travail, le groupe jeunesse et le groupe emploi/insertion.

- **Un niveau de concertations avec les habitants** par la mise en place d'un conseil citoyen et d'une GUP, qui se réuniront à chaque fois que nécessaire.





VII/ Annexes

ANNEXE n°1

LES MESURES DU COMITE INTERMINISTERIEL DE LA VILLE du 27 octobre 2023 **quartiers2030**

Pour la transition écologique

DES QUARTIERS PLUS VERTS

Ajout de 24 nouveaux quartiers retenus dans le programme « quartiers résilients » d'accompagnement à la transition écologique des quartiers.
Doublement de la part du fonds vert dans les quartiers, avec un objectif de 15 %.
Concours d'architectes « Quartiers de demain » avec 10 quartiers volontaires
Création d'espaces nature accessibles à tous et multiplication des « aides éducatives » dans les QPV

RÉNOVATION URBAINE

Accélération de la rénovation des équipements en QPV :
> Les écoles de quartier (150 millions du fonds vert)
> Les centres commerciaux (relance rénovation ANCT).
Grand plan de réhabilitation des copropriétés dégradées

MOBILITÉS DOUCES ET DURABLES

Favorisation de la pratique du vélo dans les QP :
> Priorisation de la desserte des QPV dans les appels à projet du fonds Mobilités actives.
> Amplification du dispositif « Savoir Rouler à Vélo ».
Amélioration de la desserte des QPV dans le cadre du projet des futurs (SERM) et prioriser des QPV dans le soutien aux projets de transports collectifs en site propre.
Expérimentation du recours automatique à la tarification sociale-solidaire en matière de transports en commun.

Pour le plein emploi

ENTREPRENEURIAT ET TRAVAIL INDÉPENDANT

Programme d'inclusion par le travail indépendant (100 millions € en 4 ans).
Programme « Entrepreneuriat Quartiers 2030 » (Bpi et BT, 456 millions sur 4 ans)
Réseau des France Services dans les QPV pour l'accompagnement à la création d'entreprises
Mobilisation de la Team France Export (TFE) /projets à l'international.
Nouvelle gouvernance de l'entrepreneuriat dans QP: création d'un collectif des Entrepreneurs Quartiers 2030 et des comités locaux dans les territoires volontaires.

INSERTION DANS L'EMPLOI

Financements des associations, porteuses de solutions innovantes pour remobiliser des publics les plus éloignés de l'emploi (culture, sport...) - 300 millions € sur 3 ans, cible : la moitié pour les habitants des quartiers.
Mise en place de 300 pactes plein emploi : relais des cités de l'emploi et en cohérence FT

FORMATION PROFESSIONNELLE

Expérimentation d'une option « entrepreneuriat » dans certains LP.
Apprentissage dans les QPV
80 000 jeunes apprentis QP/an d'ici 2027 et 8 000 jeunes QP en Prépa-apprentissage jusqu'à 2027.
4 nouveaux centres EPIDE dans les QPV et un plan d'actions ciblé pour 5 000 jeunes de QPV.
Plus de jeunes issus des QPV dans les écoles de production et nouvelles écoles de production dans les QPV ou à proximité
Ouverture de Classes Prépas Talents en QP (1ère Quartiers Nord à Marseille rentrée 2024).
Développement du mentorat dans la fonction publique.



MOBILISATION DES ENTREPRISES

Augmentation à 5 000 du nombre d'entreprises partenaires de la démarche « Les entreprises s'engagent pour les quartiers », soit 2000 entreprises supplémentaires.

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Dès 2024 : testings accès aux stages, à l'embauche, au logement ou aux prêts bancaires (DILCRAH, pour viser à terme 500 entreprises par an).

Baromètre des discriminations dans les territoires (accès à certains métiers, biens ou services).

Pour nos services publics

ACCUEIL JEUNE ENFANT

Soutien aux places nouvelles dans les territoires sous-dotés.

Expérimentation d'une tarification en fonction des ressources des familles

Pérenniser la distribution du kit des 1 000 premiers jours dans l'ensemble des QPV.

REUSSITE EDUCATIVE

Assurer la convergence progressive du zonage des QPV et de l'éducation prioritaire

Généraliser les cités éducatives dans les QPV d'ici la fin du quinquennat.

Assurer l'ouverture des collèges de 8h à 18h en REP et REP+ dès 2024.

Favoriser l'accès aux internats d'excellence pour les élèves boursiers des QPV

Mixité sociale et scolaire : attractivité des établissements (options, sectorisation)

Elèves du 1er degré : ouverture dernière quinzaine d'août en REP.

achever le dédoublement des classes de grande section en REP et REP+, et renforcer les apprentissages dès les premières années de maternelle (MS)

Renforcer l'accueil des enfants à partir de 2 ans dans les QPV.

Implanter des campus connectés au sein des QPV

Augmenter le nombre de colocations solidaires étudiantes dans les QPV.

SANTE ET ACCES AUX SOINS

Accès aux soins de 300 000 personnes par des centres de santé, avec accompagnement psychosocial et des acteurs de « l'aller-vers » : 60 d'ici 2027.

4e année de professionnalisation en médecine générale dans les territoires moins bien dotés en médecins, plus de stages « ambulatoire » en QPV.

Encourager l'engagement de l'hôpital public dans les quartiers

Alimentation de qualité en QPV, programme « mieux manger pour tous »

Renforcer la médiation et la politique de prévention, notamment à l'école

CULTURE

Étendre les horaires d'ouverture des bibliothèques dans les quartiers

Partenariats établissements culturels/ collectivités/structures en QPV (colo artistiques).

Encourager l'utilisation du pass Culture en QPV.

Multiplier les Micro-Folies et adapter leur offre aux territoires.

Conforter l'action des Ateliers Médicis de Clichy Montfermeil (2 programmes de résidences d'artistes)

SPORT

Labellisation et déploiement de 10 000 clubs sportifs engagés d'ici la fin 2024

Financement / recrutement et formation de 1 000 éducateurs socio-sportifs (20k€/ an sur 3 ans)

Mise en place d'une « Alliance pour l'inclusion par le sport » co-pilotage de la politique publique de l'inclusion par le sport.

Plan 5 000 terrains de sport « Génération 2024 » (construction ou rénovation de 5 000 terrains de sport d'ici 2026, dont un tiers des projets dans les quartiers, soit 100 millions d'euros sur trois ans).



SECURITE ET TRANQUILLITE PUBLIQUE

FAR, force interministérielle, renforcer l'action de l'État dans un territoire en crise

Augmenter la présence policière sur la voie publique.

Intensifier la lutte contre le trafic de stupéfiants.

Renfort des forces de sécurité intérieure pour mieux protéger les femmes dans l'espace public

Favoriser le rapprochement police/population avec la création de DCPP

PROXIMITE, LIEUX DE VIE ET DE SERVICES

France Services et France Services mobiles : élargir le bouquet de services (entrepreneuriat, médiation)

Achever la couverture des QPV en centres sociaux et espaces de vie sociale.

Former 2 500 aidants numériques : accompagner les habitants des quartiers aux usages du numérique.

Poursuivre le fonds de co-investissement de l'ANRU : 40 centres de santé et 100 crèches dans les QPV.

Renforcer la présence humaine dans les quartiers : simplifier, professionnaliser les AR

Renforcer la présence de gardiens dans les logements sociaux et la présence de proximité aux personnels d'agence

GRAND AGE

Nouvelles modalités d'accompagnement des personnes âgées dans 20 QPV, partenariat bailleurs et associations et investissement dans les résidences autonomie situées dans des QPV.



ANNEXE N°2 : Concertation habitants



Compte-rendu de l'atelier « habitants » du 25 octobre 2030 de
17heures30 à 20heures30

Contrat de ville « Engagements Quartiers 2030 » Dole Agglomération

Deux groupes d'habitants ont été constitués pour faciliter l'échange : un groupe de 20 adolescents accompagnés d'éducateurs et un groupe d'adultes en présence de la sous-préfète et du maire. Pour les deux groupes, les échanges se sont organisés autour des mêmes grands axes :

- Ce qui va mieux, ce qui va bien sur le quartier
- Ce qui va moins bien, ce qui pose un problème
- Ce que l'on peut imaginer, souhaiter, entreprendre

Ce qui va mieux, ce qui va bien sur le quartier

Il y a d'abord de nombreux lieux structurants :

- Le centre social Olympe de Gouges : une satisfaction générale pour son rôle reconnu et majeur pour les habitants, qui disent également que le centre social pourrait être encore plus doté pour proposer plus de services. Les adolescents évoquent l'aide aux devoirs
- Les Loisirs Populaires Dolois
- La régie de quartier : son rôle est important et les habitants estiment que c'est une structure nécessaire.
- Le stade synthétique
- Le pôle Ado « pour la playstation, pour les sorties, les gouters, baby foot, le centre équestre »
- Le COSEC
- La médiathèque
- Les activités à l'école
- Les structures jeux, les balançoires
- Le street Workout
- Au collège, les activités avec l'AS
- L'IME
- Les aménagements au niveau du petit bois sont appréciés

Les adolescents évoquent également des personnes :

- « Clément qui s'occupe de nous »
- Les éducateurs
- Nicole Blime
- Les animateurs des Loisirs Populaires,
- Adel l'animateur adulte relais à Cité jeunes



- Le bénévolat réalisé par les ados avec es restos du cœur et le secours populaire pour les jouets

D'autres points forts ont été recensés :

- Le dialogue avec la collectivité, le maire et ses collaborateurs, fonctionne bien et de manière régulière.
- Les événements organisés sur ou à proximité du quartier : les tournois de football organisés, les fêtes de quartier (festike, musique, halloween, des pays, la fête du quartier, etc.)
- Les bus à la demande

Ce qui se dégrade, ce qui ne va pas bien sur le quartier

Les adultes et les adolescents évoquent différents éléments jugés problématiques :

- L'offre commerciale, le centre commercial : absence de commerces et services de proximité, image négative, dégradée, manque d'attractivité par conséquent : pas de bar, pas de commerce... un sujet qui préoccupe fortement l'ensemble des habitants présents. Une revendication forte, mais une compréhension de la difficulté à mettre en œuvre un nouveau projet, à mobiliser un promoteur, des commerçants...
- L'offre de santé de proximité : manque un médecin et une pharmacie.
- Santé mentale : des locataires expriment le fait que de nombreuses personnes rencontrant des problèmes de santé mentale (pas suffisamment de prise en charge spécialisée) habitent les logements « *et font peur* » : « *Nous sommes là en présence d'un gros problème qui nécessite des prises en charge psychiatriques* ».
- Sécurité routière : à renforcer aux abords des écoles
- Les mauvais usages, voir des usages frauduleux des bacs à OM, qui sont régulièrement utilisés par des personnes qui résident hors du quartier (restaurants par ex.). Sont soulignés également, les mauvais usages des bacs à récupération bio, car certains mettent de la viande et donc prolifération de rats.
- L'utilisation genrée de l'espace public (des hommes groupés à certains endroits) nuit à la bonne image du quartier, cela génère des représentations négatives, des peurs.
- L'installation d'une grande antenne 5 G à proximité des habitations questionne et aurait pu faire l'objet d'une plus grande concertation en amont.
- Transports en communs insuffisants le WE et lors des vacances d'été.
- Accès à l'emploi et information : certains estiment ne pas avoir l'information quand des postes dans la fonction publique territoriale sont ouvert en mairie. Des personnes du quartier pourraient s'ils avaient l'information se positionner.

Pour les adolescents, le terrain synthétique est source de nombreux problèmes et problématiques :

- Les pères qui viennent jouer au synthétique et prennent la place des enfants
- Des saletés, des dégradations, l'absence de filet
- La bouche d'incendie fermée : « *on ne peut pas boire, il n'y a pas de point d'eau* »
- Les poubelles qui brûlent sur le synthétique



Pour les adolescents, d'autres problèmes et problématiques ont été recensés :

- « Il y a trop de jardins, ça ne sert à rien. Et en plus, il y a des photos de sexe dans les petites cabanes »
- « Des bêtises faites par les plus petits »
- « Il y a trop de caméras »
- « Il y a des balances dans le quartier »
- L'absence de lumières sur plusieurs endroits, notamment vers le pôle ado et le synthétique

Ce que l'on peut imaginer, souhaiter, entreprendre

De nombreuses idées ont été formulées par les participants :

- Installer de la petite signalétique « Attention école », ralentisseurs... pour une meilleure sécurité, plus de prévention.
- Faciliter l'accès à la fonction publique en termes d'emploi pour les habitants du quartier
- Développer l'offre d'accompagnement scolaire (CLAS +++) car depuis la sortie du COVID, les élèves en ont besoin. Une demande est exprimée également pour les lycéens.
- Imaginer encore plus d'activités en direction de la jeunesse, mais aussi des familles
- Ne pas négliger la prise en compte des habitants vieillissants, avec soit des réponses institutionnelles soit des formes de solidarité de proximité à soutenir voire susciter
- Mieux associer en amont des projets de rénovation urbaine : « quand la tour sera démolie, qu'y aura-t-il ensuite à la place ? » « Quels usages des espaces libérés ? ».
- Etre associés, impliqués, de manière régulière, « tout au long du contrat de ville ».
- Disposer d'un délégué jeune pour représenter le quartier et installer un conseil de jeune
- Remettre des réunions régulièrement sur différents projets et actions pour le quartier mais aussi pour le reste de la ville

Pour le terrain sportif synthétique :

- Installer un point d'eau pour éviter d'utiliser la borne à incendie ;
- Mettre des filets sur les côtés et des barrières bleues
- Installer des lumières
- Refaire la porte
- Reboucher les trous
- Refaire les lignes

Les adolescents proposent également de :

- Entretien du terrain en herbe
- Mettre des grandes cages sur le terrain en herbe
- Rénover les appareils de musculation, refaire une zone de workout
- Faire un club de football de quartier
- Construire une piscine dans le quartier vers le COSEC
- Faire des rencontres avec les personnes handicapées



ANNEXE N°3 : Consultation partenaires



Compte rendu séminaire acteurs-partenaires

14 décembre 2023

Dole

Table des matières

I) Ateliers de quartiers	1
1) Les Mesnls Pasteur – Groupe 1.....	1
2) Les Mesnls Pasteur – Groupe 2.....	3
II) Ateliers thématiques	6
1) Atelier Emploi	6
2) Atelier laïcité, mixité interculturelle.....	7
3) Atelier Transition écologique	8
III) Comment mieux travailler ensemble pendant les 6 prochaines années ?	9



- I) Ateliers de quartiers
1) Les Mesnls Pasteur – Groupe 1

Ce qui va mieux dans la vie du quartier	Ce qui va moins bien dans la vie du quartier	Ce qu'il faut imaginer/inventer (5désifs)
<p>- L'image du quartier Une amélioration de la qualité de vie et du quartier de manière générale. Les espaces verts et récents aménagements dans le quartier sont appréciés. Le travail autour des encombrants avec la régie de quartier, ou du tri sélectif avec plus d'équipements extérieures sont aussi positifs. La création de la maison France service (ouverte à tous) ouvre le quartier sur le reste du territoire. Des habitants attachés à leur quartier, jugé attractif avec les nombreux dispositifs présents sur celui-ci.</p> <p>- Les partenariats Des partenariats entre les acteurs et partenaires plus importants avec une vraie volonté de travailler ensemble, notamment sur l'enfance et la jeunesse.</p> <p>- La jeunesse Des enfants et des jeunes sondés via la webradio/podcasts de la MJC dans le cadre du REP (350 élèves interviewés). Des enfants qui se disent heureux et à l'aise dans le quartier. Une implantation du pôle ados et de la cité jeunes qui insufflent une dynamique intéressante autour du sujet « dans l'accompagnement on ne se sent plus seul on sait qu'on peut compter les uns sur les autres ».</p>	<p>- La permanence de la mission locale au Mesnil Pasteur Si le volume global de jeunes résidant sur le quartier est constant, la permanence ne fonctionne plus (de 50 à 28 jeunes accompagnés). Mais ça veut dire que les jeunes sortent du quartier vu qu'ils vont à l'antenne du centre. C'est aussi la question de l'image du centre social (on est vu quand on va là).</p> <p>- La place de l'emploi L'emploi a toujours été le parent pauvre dans les axes du CVU 2014-2022. La mobilité (physique et psychologue) pour l'emploi est une grosse problématique pour les personnes. (Pourtant une offre, des acteurs existent...)</p> <p>- Une perte d'aller vers Le départ de la prévention spécialisée qui faisait beaucoup de liens, le département ne subventionne plus dans le Jura. De fait, les animateurs du pôle ados sont de plus en plus dans un accompagnement des jeunes (parce que moins d'éducateurs et étant en proximité avec les jeunes). L'actuel responsable du pôle ados est éduc spé, il y a une volonté que ses animateurs aient de plus en plus la double casquette (anim et prev).</p>	<p>- Penser à la sécurisation des véhicules (locaux vélos, scooters, ...)</p> <p>- Assurer la continuité et pérennité des financements sur les projets</p> <p>- Voir le retour des éducateurs spécialisés</p> <p>- Travailler la dimension de l'engagement associatif et social : dans les structures/associations, dans les événements... (cf projet bénévolat loisirs populaires, cf chantier jeunes, cf resto du cœur, cf sapeurs-pompiers)</p> <p>- Penser au vieillissement de la population : dans l'isolement, dans l'habitat, dans les services...</p> <p>- Veiller à l'interculturalité forte du quartier : 63 nationalités, des situations d'illettrisme, d'analphabétisme, comment on communique vers ces personnes ?</p> <p>- Valoriser les parcours, les réussites (et pas seulement ce qui va mal, notamment les médias)</p>

1



<p>Les jeunes ou les familles savent qu'elles ne peuvent (et ne doivent pas) jouer différents jeux en fonction des structures. Le lien est fait et la proximité présente.</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'implication des parents Et plus particulièrement des papas, plus présents dans les écoles et dans la scolarité des enfants. Un gros travail permis par le centre social, la médiathèque, le PRE... - L'implication des habitants Une envie de s'impliquer pour changer l'image du quartier et surtout l'image portée, celle qu'en ont les non-habitants du quartier. - Plus d'actions à destination des femmes Ont pu être mentionnés les actions avec la maison sport santé pour l'accès à l'activité physique adaptée et ces effets bénéfiques sur la santé physique et mentale. Ou une action multi partenariale pour faire découvrir le dynamisme territorial sur différents métiers. 	<p>Il faut un éducateur présent pour accompagner les jeunes, surtout ceux en dehors des radars.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le lien avec les familles ados, prés ados Un lien de plus en plus difficile mais qui ne se limite pas au quartier. Des situations très compliquées au collège. Une réflexion sur comment faire venir les familles, comment dépasser le blocage et le renforcement du principe dans certaines familles de toujours prendre le parti de l'enfant. - Au collège (sécurité) Les professeurs d'EPS craignent d'aller au gymnase dans le quartier, ce n'était pas du tout vrai il y a 5 ans. Un sentiment d'insécurité quand on traverse le quartier avec les élèves. Peur de ne pas gérer le groupe et peur pour soi. - L'orientation au lycée Une absence de mobilité des jeunes, beaucoup de bac pro pour les garçons, STMG pour les filles, même si ce n'est pas le choix/projets pro. Une souffrance en termes de laïcité et même de mixité (fort entre soi quartiers) en ce moment (et plus qu'avant selon les acteurs). (Des certificats médicaux pour justifier une absence en natation par exemple). 	
--	--	--



<p>De manière générale, du point de vue des acteurs : « ça va mieux qu'avant au niveau du cadre de vie. Il s'est amélioré, il fait bon vivre parce qu'on a de la verdure plus qu'avant. Il y a eu des changements positifs dans les logements mais aussi dans les rues et les autres espaces ». Il est évoqué « la richesse des habitants et leur diversité » et la « forte présence des acteurs ». Un participant dira : « Ce n'est plus un quartier de relégation aussi fortement qu'avant. Il est plus ouvert et plus beau. Il y a eu des politiques d'embellissement importantes ». Il est précisé aussi la volonté de maintenir un certain niveau d'entretien du cadre de vie.</p> <p>Au-delà du cadre de vie, il est également précisé que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'image du quartier et des jeunes (les jeunes de Duhamel) est meilleure (moins de stigmates) ; - La mixité sociale est présente par la vie des établissements scolaires - Une population active est concernée par son quartier (cf. réunion publique contrat de ville) et qui a des demandes - Les jeunes ont une énergie créatrice forte - Des talents sont issus des Mesnils Pasteur <p>Une volonté affirmée avec les habitants qui souhaitent être dans le quartier, qui souhaitent contribuer à quelque-chose, ils souhaitent qu'on leur laisse une place</p>	<p>Plusieurs thèmes ont été verbalisés par les participants :</p> <p>La question identitaire, des valeurs de la République et du vivre-ensemble dans le quartier Ce « sujet » a fait l'objet de nombreux échanges entre les participants via différents angles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La place des jeunes filles dans la cité : les tenues des femmes, les rôles attribués notamment la tenue du foyer et la garde des enfants ; les violences faites aux femmes - Les atteintes à la laïcité dans les établissements scolaires ; - La question de la santé mentale chez les locataires ; - Des structures d'accueil qui sont submergées par l'arrivée des migrants ; - Les droits et devoirs de chacun quand on est citoyen français ou quand on arrive sur le sol français. <p>Le non-recours aux droits et services Il est évoqué une offre de service qui n'est pas suffisamment en phase avec les besoins de la population et des habitants qui n'ont pas suffisamment une connaissance actualisée des dispositifs, des droits et services (non-recours aux droits et services). Il est détaillé notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des habitants qui ne viennent pas sur la médiathèque (les canaux standards de communication ne sont pas utilisés) - Des solutions de garde d'enfant pour le travail et pour soi qui ne sont pas connues ; 	<p>De nombreuses propositions ont été formulées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fédérer les acteurs et se coordonner mieux : les réunir, faire qu'ils partagent leurs informations, etc. - Imaginer un dispositif pour que les habitants intègrent davantage les gouvernances associatives locales (le pouvoir à l'habitant) - Exploiter davantage la richesse humaine et la diversité des parcours - Agir en amont de l'insertion professionnelle - Former un référent violence faites aux femmes dans les structures qui interviennent sur les quartiers - Développer et favoriser l'installation des commerces - Accompagner la formalisation du projet de vie des jeunes - Valoriser les talents du quartier - Investir le bar pour que l'endroit soit ouvert - Travailler sur les valeurs de la République et de la mixité à partir de repère sur les termes et notions ; travailler sur le fond sur le vivre-ensemble (les fondements) - Oser sortir et faire venir sur le quartier ! - Eclairer l'esplanade pour faire des animations - Monter un forum des associations sur le quartier - Mobiliser le sport pleinement sur son potentiel d'insertion - Créer un fond d'aide pour les commerces (à l'image de la BGE)
--	---	---



<p>Plus précisément, de nombreux acteurs et actions ont été cités comme étant une force :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des acteurs à l'écoute des besoins et qui sont force de proposition - Des bailleurs qui souhaitent participer à des alliances et faire davantage d'animation dans les quartiers - L'implantation du centre sociale - L'implication de Femmes Debout - Partenariat avec la ville de Dole qui coordonne les actions - L'arrivée de Virginie Gavand qui coordonne et valorise les acteurs - La médiathèque qui ouvre le quartier sur le reste de la ville - La régie de quartier qui rend acteurs les habitants et qui propose un entretien du quartier (ainsi que Jura Service) - Des chantiers jeunes pour les filles qui ont bien fonctionné 	<ul style="list-style-type: none"> - Le dispositif PassSport insuffisamment déployé alors de nombreux habitants pourraient y avoir droit. <p>La mobilité et les transports</p> <p>Autre frein à l'accès à l'emploi et plus généralement à la participation à la vie sociale : la mobilité et l'usage des transports qui « est un sujet très problématique » notamment sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La mobilité dans le quartier - La mobilité vers d'autres quartiers et secteurs de la ville - La mobilité à l'échelle de l'agglomération <p>Autres thèmes évoqués :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La perte d'attractivité commerciale du quartier ; - Trafic de drogue qui marque le territoire et « qui est réalité même si on n'en parle pas beaucoup entre professionnels » 	
--	---	--



II) Ateliers thématiques

1) Atelier Emploi

Quelles sont les actions structurantes à conserver ?	Que doit-on mieux faire, innover, expérimenter, en termes d'actions ?
<ul style="list-style-type: none"> - Une présence des services publics de l'emploi : pôle emploi, permanence mission locale, CAP emploi... - A savoir que la permanence mission locale en quartier est en perte de bénéficiaires (alors que le chiffre reste constant sur les habitants résidents en QPV) - Le QPV c'est 10-12% des accompagnés, dans la moyenne. - (Seulement) 60 personnes inscrites à Pole emploi - Plusieurs acteurs de l'insertion présents sur le quartier - Des cours d'ASL : avec un travail sur l'estime de soi, la confiance en soi, difficulté de la reconnaissance des équivalences... - L'appel à projets CAF pour labéliser les crèches à vocation insertion professionnelle (faciliter l'accès aux crèches pour les parents en recherche d'emploi) - Une nouvelle crèche (Cop Agir) avec une quinzaine de place pour faciliter l'accès aux parents en recherches d'emplois mais aussi professionnalisés des personnes dans les métiers de la petite enfance. - Un café de l'emploi organisé avec une structure parisienne, mais pourquoi pas le monter par nous-même ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Lever les freins préliminaires aux freins à l'emploi (mobilité, santé, addiction, handicap, garde d'enfants...) - Ne pas oublier ceux qui ne se projettent même plus dans l'emploi (pour diverses raisons) - Favoriser les visites d'entreprises, en partenariat avec les acteurs de l'insertion (pôle emploi, mission locale, chambre emploi...) - S'appuyer sur les réformes : loi plein emploi, pacte des solidarités <p><i>Sur le pacte : phase de travail avec le conseil départemental sur les sujets de prévention de la pauvreté, de l'accès aux droits, la transition énergétique et solidaire. Un diagnostic local engagé et une restitution mi-janvier.</i></p> <p><i>Sur la loi plein emploi : une inscription généralisée auprès de pôle emploi (France travail à l'avenir) notamment bénéficiaire RSA + accompagnement 15h/semaine d'ici 2025 avec des ateliers confiance en soi, rédaction CV, santé...</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Redonner du sens à l'emploi. Pas seulement par le biais du revenu, mais aussi la santé, le lien social... - S'adapter à certaines problématiques : l'inscription des enfants et des familles un mois à l'avance pour des personnes qui ont du mal à se projeter à J+1. - Veiller au décrochage des jeunes dès le collègue, un sas qui existe pour faire de la découverte d'entreprise, des métiers. - Montrer les différentes réussites, possibilités, valoriser ce qui a pu ressortir des QPV.



2) Atelier laïcité, mixité interculturelle...

Quelles sont les actions structurantes à conserver ?	Que doit-on mieux faire, innover, expérimenter, en termes d'actions ?
<ul style="list-style-type: none"> - Une expérimentation du festival des diversités porté par la régie dans un groupe de pilotage partagé. Tous les acteurs du quartier autour de la table. Une action positive qui a mis en avant près de la moitié des nationalités du quartier, 1500 personnes sur la journée dont une bonne part d'extérieur du quartier (très positif pour ouvrir le quartier) Présence d'un mur d'expression sur l'égalité hommes-femmes qui a très bien marché - Femmes debout : Une augmentation de demande dans l'accès aux droits. Des ateliers ASL, préparation A1, A2, B1. Du mal à faire face à toutes ces demandes « on est submergés » - Une expérimentation depuis 3 ans sur cité jeune : des lieux d'écoute. Les jeunes ont pleins de choses à dire, pour alimenter les actions... - Action le débat s'invite (va sur les lieux de vies, invitation large, ouverture de la conversation sur les problématiques) - Le conseil de jeunes : 14 jeunes autour de l'adulte relais, qui propose des actions intéressantes sur les thématiques, toujours en privilégiant l'aller vers. Une des thématiques qui revient souvent est la mixité interculturelle. - Accueil du maire à Dole une fois par an des nouveaux arrivants. Mais comment on fait connaître des valeurs, règles de bases de notre républiques (VRL, droits, égalité hommes-femmes...) - Travail avec Scènes du jura pour faire participer les habitants à l'écriture ou la participation à des spectacles, l'an dernier avec des enfants et des seniors sur l'histoire du quartier. Également un travail avec des femmes atelier d'écriture avec un rendu (d'où je viens, mon parcours). 	<ul style="list-style-type: none"> - Inviter les personnes à faire venir, à faire avec nous. Ne pas décréter la mixité culturelle mais l'accompagner. - Travailler dans les écoles : les enfants qui proposent les ateliers, ou les parents. Je t'apprends quelque chose sur ma culture tu m'apprends quelque chose d'autre. - Collecter le récit : avec les médiathèques, les habitants historiques. Faire l'histoire des bâtiments détruits, de l'évolution du quartier. - S'appuyer sur les moments festifs <p><i>Installation d'un four à pain dans le centre du quartier, un festival (des soupes) comme à Besançon ? Relancer le festival de musique (fin mai) auquel les habitants du quartier vont peu. L'action Batucada qui prend en volume et qui est développer en lien avec le PRE, deux habitants du quartiers musiciens et 12 jeunes déjà présents. Le cirque fanfare potentiellement mobilisable.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Activer le levier du sport <p>Idéal pour toucher les jeunes, le centre social et le pôle ados ayant déjà expérimenté quelque chose autour du football. C'est quelque chose qui peut séparer quand il n'est pas encadré mais qui est très mobilisateur si bien utilisé. De plus le quartier est bien doté en infrastructures.</p>



3) Atelier Transition écologique

Quelles sont les actions structurantes à conserver ?	Que doit-on mieux faire, innover, expérimenter, en termes d'actions ?
<ul style="list-style-type: none"> - Le fond vert et la renaturation du quartier : « il y a des fonds disponibles » - La rénovation des habitats et le raccordement au chauffage urbain ; - Le club nature CPN issu d'une fédération nationale, présent sur différentes manifestations autour de la biodiversité ; - La régie de quartier : plan de passage au « tout électrique » sur les outils et les voitures électriques, un jardin pédagogique et partagé, un jardin permaculture avec les écoles, une ressourcerie-recyclerie de vélos ; - La roue de secours ; - L'atelier « énergie logis » : dispositif porté par le conseil départemental 39 ; - Une initiative « appartement pédagogique » expérimentée par les loisirs populaires dolois 	<p>« On doit valoriser la sobriété heureuse et toujours apprendre à être plus vertueux »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre des bornes électriques pour les véhicules du quartier ; - Mieux identifier les îlots de chaleurs pour mieux intervenir dessus (exemple la place vers le centre social où il faudrait mettre des arbres) en proposant des aménagements spécifiques ; - Profiter de l'obligation du tri des déchets et du compostage en faisant de l'éducation - Etudier le partage de véhicule (autopartage, libre-service, etc.) notamment avec des voitures de sans permis ; - Développer les jardins partagés pour le rapport à la nature et à l'alimentation ; - Elargir les circuits courts et permettre aux maraichers de venir vendre les produits (avec d'autres commerçants) ; - Travailler avec les grandes surfaces sur les invendus qui pourraient être redistribués aux habitants ; - Etudier la possibilité d'élargir les transports en communs pour répondre aux problématiques des habitants qui travaillent en horaires décalés ; - Continuer les actions de sensibilisation aux questions écologiques auprès des habitants qui deviendraient des représentants du quartier (modèle des ambassadeurs) ; - Créer des espaces de stockage des vélos et scooters dans le quartier ; - Expérimenter des démarches de bâtiment à énergie « positive » producteur d'énergie ; - Sensibiliser aux modes de consommation notamment auprès des enfants ; - Envisager la question sur la santé mentale sous l'angle aussi de l'écologie



III) Comment mieux travailler ensemble pendant les 6 prochaines années ?

Les participants ont été invité à évoquer rapidement quelques avis et recommandations pour continuer à travailler ensemble pour œuvrer plus efficacement aux transformations positives du quartier.

- « Nicole regroupe nous pour animer et faire vivre ce réseau »
- Penser aux habitants et leurs places. S'il est difficile de faire du acteurs-habitants : pas le même discours, pas les mêmes problématiques, temporalités (...) il est possible de s'appuyer sur des groupes constitués : conseil citoyen, conseil des jeunes...
- Fixer des temps de travail, deux fois par an, deux demi-journées par exemple. Faire émerger un ou quelques sujets qui pourront organiser la journée.
- Se servir de ces temps pour favoriser l'interconnaissance, savoir ce qui se passe dans le quartier, ce que font les uns les autres.
- Avoir des réunions thématiques sur certains sujets complexes comme l'emploi par exemple et d'un autre côté des réunions plus plénières de suivis, d'échanges, d'indicateurs...
- Profiter de ces temps de travail pour valoriser des actions des habitants, leurs retours, que cela puisse alimenter le travail des acteurs ensuite.



VIII/ Contributions des partenaires

Les dispositifs de l'Etat



DDETSPP

Déployer les dispositifs d'accompagnement pour l'accès ou le retour à l'emploi durable des personnes les plus éloignées de l'emploi et / ou l'accès à la formation professionnelle.
Décliner les politiques publiques de solidarité et de cohésion sociale, pour améliorer la vie quotidienne des personnes en situation de précarité, des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, des enfants et des familles, des majeurs protégés.

INSERTION/EMPLOI
Contrats aidés : secteur marchand (CIE) et secteur non-marchand (PEC), emplois francs
Insertion par l'activité économique Augmentation du nombre d'ETP de la RQ: 9,6 ETPi en 2025 → 16 ETP i en 2023 Accompagnement du développement via le FDI depuis 2015 et notamment pour le développement activité petite maintenance sur habitat collectif en 2021 et l'atelier et création boutique « vélos Mesnils Bike » en 2020 (9772€ en 2021, 9000€ en 2022)
Parrainage: Chambre des métiers et de l'artisanat au niveau départemental
Offre de service de la mission locale Nombre de jeunes reçus pour la première fois résidant en QPV en 2022 : 46 Nombre de jeunes accompagnés issus des QPV en 2022 : 135 Financement du CEJ Nombre de jeunes en QPV qui ont signé en CEJ/GJ en 2022 : 29
Ecole de production ECCOFOR : soutien FIE-ITE en 2019 à l'étude de faisabilité pour une 3 ^{ème} filière
Clauses sociales d'insertion : Déploiement des clauses en lien avec l'ANRU
Club « Les entreprises s'engagent », volet QPV
Emplois Francs (aide au recrutement des habitants des QPV)
France Travail à compter 2024
COHESION SOCIALE
Point Conseil Budget
CALPAE : Plan pauvreté en lien avec le CD
Pacte des solidarités 2024/2027
Schéma départemental des services aux familles
Contrat départemental de prévention et de protection de l'enfance en lien avec le CD (secteur PMI et ASE)
Aide alimentaire : Epicerie sociale du bassin dolois CCAS Dole Restos du coeur L'ouvre porte

DDFE

La lutte contre les violences faites aux femmes.
La culture de l'égalité dès le plus jeune âge.
L'égalité professionnelle.

Soutien à l'association Femmes Debout et à la construction d'appels à projets pour trouver des financements complémentaires.
Ecoute, accompagnement, alerte sur le suivi des situations si nécessaire.

ARS



Développer une offre mieux adaptée à l'évolution des besoins et des demandes ; mieux articulée avec le champ sanitaire et avec les autres politiques publiques (notamment éducation, emploi et logement) dans une logique de parcours et donc plus efficiente.

Financement de l'association « Femmes debout » : Campagne de sensibilisation aux dépistages cancers (sein, utérus) en lien avec la CPAM. Cette action a permis également un accompagnement vers les soins du public cible.
Projet de centre de santé polyvalent porté par la Mutualité du Jura, comprenant une partie médicale, dentaire et infirmière.
0,5 ETP de psychologue, partir de septembre 2023 pour la prise en soins du public migrant.
Une antenne de la maison des adolescents portée par le CHS de St Ylie intervient sur le bassin dolois.
Pour la thématique addictions, le centre « le Briand » également porté par le CHS St Ylie est très actif.

DDT

Poursuivre le processus de renouvellement urbain en travaillant sur la mixité fonctionnelle afin d'améliorer l'attractivité du quartier.
Pérenniser et adapter la gestion urbaine et sociale de proximité.
Adapter les logements à la perte d'autonomie.
Répondre à la précarité énergétique et aux impacts du changement climatique.
Développer la mixité sociale au sein du quartier.

NPNRU avec signature de la convention en 2020 pour la poursuite du renouvellement urbain (traitement friche Carrel, interventions secteurs Grands Champs et Descartes non traités lors du PNRU avec notamment la réhabilitation de 310 logements)
Abattement de TFPB
Mise en place de la conférence intercommunale du logement (portée par l'EPCI)
Renaturation / rénovation thermique/ Ecoles en QPV Fonds vert BOP 135 (FNAP) sous conditions d'éligibilité.
Renaturation des espaces communs (avec un traitement des îlots de chaleur)
Réhabilitation thermique et restructuration des bâtiments

DRAC

Accès à la culture, aux pratiques et aux lieux culturels.

Financement de projets culturels / AAP contrat de ville
Pass Culture
Été Culturel
C'est mon patrimoine
Dispositif un livre à soi

SDJES

Déployer les politiques en faveur de la jeunesse, favoriser l'engagement des jeunes et l'accès aux sports, à la pratique et aux clubs sportifs



PEDT

Le PEDT-Plan mercredi est signé par la Communauté d'agglomération du Grand Dole, pour la période fin 2022- décembre 2025.

Le PEDT a pour objectif général la prise en compte de la journée de l'enfant dans sa globalité et assurer leur bien-être au sein des structures.

- Prendre en compte les besoins des enfants (cela passe sur ce secteur par des actions de formation des équipes)
- Favoriser l'échange de pratiques
- Favoriser la communication entre les acteurs éducatifs, notamment les familles.
- Installer des pratiques coordonnées autour des projets d'école/projet éducatif/pédagogique

Les écoles et périscolaires concernées sont :

-SORBIERS accueil de loisirs (maximum 50 enfants, fonctionnement en périscolaire sauf mercredi)

-G. SAND/ SAINT-EXUPERY et accueil de loisirs (maximum 66 enfants ; fonctionnement en périscolaire dont mercredi)

-POINTELIN et accueil de loisirs (maximum 75 enfants ; fonctionnement en périscolaire dont mercredi)

Service Civique : 16/25 ans

Engagement de 6 à 12 mois

Pass'Sport

Plan 5000 équipements sportifs avec objectifs en QPV



Contribution de la SDJES



Affaire suivie par : Annelise CAMUSET
Tél : 03 63 42 71 24
Mél : annelise.camuset@ac-besancon.fr

DIRECTION DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES)

Lons-le-Saunier, le 02/02/2024

Objet : Déclinaison des projets éducatifs locaux dans les quartiers en politique de la ville du Jura.

Les projets éducatifs de territoire et plan mercredi, sont portés par les collectivités qui disposent de la compétence périscolaire et concernent essentiellement les enjeux de continuité éducative durant les temps périscolaires.

Les objectifs généraux des PEDT sont :

- Mobiliser les ressources du territoire afin de garantir la continuité éducative entre les différents temps de vie de l'enfant ;
- Favoriser les échanges entre les acteurs tout en respectant leur domaine de compétence ;
- Contribuer à la réussite éducative et à la lutte contre les inégalités scolaires ou d'accès aux pratiques de loisirs.

1) QPV de Dole

Le PEDT-Plan mercredi est signé par la Communauté d'agglomération du Grand Dole, pour la période fin 2022- décembre 2025.

Le PEDT a pour objectif général la prise en compte de la journée de l'enfant dans sa globalité et assurer leur bien-être au sein des structures.

- Prendre en compte les besoins des enfants (cela passe sur ce secteur par des actions de formation des équipes)
- Favoriser l'échange de pratiques
- Favoriser la communication entre les acteurs éducatifs, notamment les familles.
- Installer des pratiques coordonnées autour des projets d'école/projet éducatif/pédagogique

Les écoles et périscolaires concernées sont :

- SORBIERS accueil de loisirs (maximum 50 enfants, fonctionnement en périscolaire sauf mercredi)
- G. SAND/ SAINT-EXUPERY et accueil de loisirs (maximum 66 enfants ; fonctionnement en périscolaire dont mercredi)
- POINTELIN et accueil de loisirs (maximum 75 enfants ; fonctionnement en périscolaire dont mercredi)

L'inspecteur d'académie, directeur académique des
services de l'Education nationale

Par délégation, le chef du service départemental à la
jeunesse, à l'engagement et aux sports

Romain DUPUY

SDJES39 – 4 rue du curé Marion – Bât. A étage 4 – 39000 LONS-LE-SAUNIER
☎ 03 63 42 71 27 – Email : ce.sdjes39@ac-besancon.fr
Accueil sur rendez-vous uniquement

1/2



Contribution de FRANCE TRAVAIL



CONTRIBUTION FRANCE TRAVAIL

Au 1er janvier 2024, Pôle emploi devient France Travail et le Comité national pour l'emploi est créé.

OBJECTIFS PLEIN EMPLOI

- une organisation rénovée et une gouvernance partagée entre Etat et collectivités territoriales
- une plus grande coordination des interventions sur les territoires
- la mobilisation des acteurs de l'emploi autour de recrutements inclusifs
- l'amélioration de la prospection des entreprises

Concrètement il s'agit de préparer et définir, d'ici au 1er janvier 2025 :

- les orientations stratégiques du réseau pour l'emploi,
- un socle commun de services,
- des critères d'orientation partagés,

afin de permettre

- la mise en œuvre opérationnelle du RESEAU POUR L'EMPLOI,

associant

- L'ENSEMBLE DES ACTEURS qui participent à l'objectif de plein emploi

LE RESEAU POUR L'EMPLOI

- Proposer un maillage territorial en proximité « à moins de 5 ou 10 km de chez soi » et un appui aux démarches numériques en mobilisant les France Services et lieux de médiation numérique .
- Aller vers et repérer les publics grâce aux relais de proximité : tiers-lieux, cités de l'emploi, associations, clubs sportifs, maraudes numériques, mairies.
- Accompagner les publics spécifiques en lien avec les partenaires .
- Mobiliser toutes les solutions ponctuelles pour lever les principaux freins au retour à l'emploi : mobilité, santé, accueil des jeunes enfants .
- Mettre en œuvre des parcours adaptés aux besoins des demandeurs d'emploi : formation, création d'activité, mentorat, insertion par l'activité économique...

LES ACTEURS DU RESEAU POUR L'EMPLOI



CONTRIBUTION FRANCE TRAVAIL

	Identité des acteurs	Missions du réseau
1 ^{ER} CERCLE « de droit »	<ul style="list-style-type: none"> Etat, collectivités territoriales, France Travail (opérateur) Missions locales (opérateur spécialisé) Cap emploi (opérateur spécialisé). 	<ul style="list-style-type: none"> accueil, orientation, accompagnement, formation, insertion et placement des personnes à la recherche d'un emploi ou rencontrant des difficultés sociales et professionnelles ainsi que, s'il y a lieu, versement de revenus de remplacement, d'allocations ou d'aides aux demandeurs d'emploi,
2 ^{ème} CERCLE (facultatif)	<ul style="list-style-type: none"> entreprises adaptées, Plie, GEIQ, Maisons de l'emploi, ETT, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> réponse aux besoins des employeurs (recrutement, mise en relation entre les offres et les demandes d'emploi) information sur la situation du marché du travail et sur l'évolution des métiers, des parcours professionnels et des compétences

- Action nouvelle en 2024 : prestation spécifique pour les personnes en situation monoparentale sur la conciliation des temps de vie : ouverture aux femmes résidant sur les quartiers.
-
- Contrats aidés : action à intensifier en partenariat avec les Missions Locales pour pouvoir proposer ces mesures d'insertion à des publics ciblés sur les QPV (objectif de 25%). Une action volontariste sur les publics jeunes pour mobiliser les CIE et les emplois francs.

Focus quartier prioritaire CAGD

- Dispositif Territorial d'Accompagnement QPV : 1 ETP à Dole (Mesnils-Pasteur) : accompagnement intensif d'un portefeuille de personnes résidant sur les quartiers, articulation avec les partenaires pour porter des actions communes (ateliers numériques, ateliers métiers).
A noter en 2024 une orientation sur l'aller-vers : prise de rdv des acteurs, organisation de forums en proximité (emplois, IAE etc).
- Dole : réunion partenariale visant à mobiliser les acteurs pour porter des forums à destination des résidents des QPV / Lien France Travail avec le centre social Olympe de Gougues.



Commission Intercommunale de Logement/Convention Intercommunale d'Attributions

CONFERENCE INTERCOMMUNALE DU LOGEMENT ET CONVENTION INTERCOMMUNALE D'ATTRIBUTIONS

Les enjeux de la politique des attributions sont un meilleur accès des ménages les plus défavorisés au parc social et une meilleure mixité sociale des villes et des quartiers.

Partant du constat que pour que la politique d'attribution des logements sociaux soit partagée et efficace, elle ne peut être définie qu'au plan local, sur le fondement du cadre national posé par les textes législatifs et réglementaires, il revient donc aux élus locaux de définir ces orientations, dont la mise en œuvre ne peut se faire sans le partenariat de l'État, des bailleurs sociaux, des réservataires et des associations.

Avec la loi Alur, la définition de la politique d'attribution a été positionnée à l'échelon intercommunal.

La conférence intercommunale du logement élabore les orientations en matière d'attribution, formalisées dans un document cadre approuvé par délibération de l'EPCI et validé par arrêté du préfet.

Ce document contient l'ensemble des objectifs sur le logement des publics prioritaires et leur répartition territoriale :

- objectifs de mixité sociale et d'équilibre entre les territoires, notamment les objectifs d'attributions en QPV et hors QPV ;
- les objectifs de relogement des ménages prioritaires DALO et ceux concernés par les projets de renouvellement urbain.

La CIL est co-présidée par le président de l'EPCI et par le préfet de département. Elle est composée des partenaires concernés : maires des communes membres de l'EPCI, bailleurs sociaux, réservataires, associations, ...





Contribution de l'ARS

Contribution ARS _CV 2024/2030

Autour des grands enjeux de santé publique (vieillesse, addictions, santé mentale, santé environnement, inégalités sociales et territoriales de santé...), la stratégie régionale définie dans le Projet Régional de Santé (PRS3) vise à renforcer la qualité, la proximité, la gradation de l'offre de santé (prévention, soins et accompagnement médico-social), à améliorer l'état de santé de la population et tout en facilitant l'accès et le parcours aux soins de chaque personne recourant au système de santé.

En application du principe d'universalisme proportionné, les contrats de ville participent à la construction des dynamiques territoriales de santé, en lien le cas échéant avec les contrats locaux de santé (CLS) et en articulation avec le PRS3, pour mettre en œuvre des actions au plus près des populations.

Le quartier prioritaire des Mesnils Pasteur va pouvoir bénéficier de l'arrivée d'un centre de santé polyvalent porté par la Mutualité du Jura. Il sera composé d'une partie médicale, dentaire et infirmière.

Cette structure devrait être opérationnelle courant 2025.

L'association « Coop'agir » a bénéficié d'une formation « le jardins des émotions » dispensée par la Mutualité française BFC auprès de ses publics (enfants, parents et animateurs) en vue de mettre en lumière les compétences psychosociales.

L'ARS a financé un 0,5 ETP de psychologue, partir de septembre 2023 pour la prise en soins du public migrant.

L'association « Femmes debout » avait été pressentie pour bénéficier de cette action mais faute de disponibilité des personnels nous avons réorienter l'action auprès de « Coop'agir ».

Concernant la santé mentale une antenne de la maison des adolescents portée par le CHS de St Ylie est effective sur le bassin dolois.

Pour la thématique addictions, le centre « le Briand » également porté par le CHS St Ylie est très actif.

La conclusion d'un CLS fin décembre à l'échelle du Pays dolois va sans nul doute permettre de déployer des actions de prévention envers tous les publics notamment les publics précaires. Une lettre d'intention a également été signée par les professionnels de santé en vue de parvenir à la création d'une CPTS

Pour conclure, en l'absence de porteurs d'actions de Prévention sur les territoires, l'ARS a mis en place un réseau régional d'action de prévention et de promotion à la santé (RRAPPS) qui peut intervenir au plus près des territoires lorsque le besoin a été identifié.

Cette instance se rassemble 2 à 3 fois par an afin d'échanger sur les perspectives d'actions à mettre en œuvre.

Cette année une formation santé environnementale est en cours de déploiement sur tout le département auprès des personnels qui accueillent des enfants intolérants ou présentant des allergies alimentaires.

Dans un premier temps toutes les IDE scolaires, des personnels du CD 39 vont être formés suivront les personnels des collectivités.

L'instance Précarité portée par la DETSPP et l'ARS (qui regroupe l'ensemble des acteurs du sanitaire et du social) a donné lieu à la mise en œuvre de 4 groupes de travail :

- La prise en charge sanitaire et sociale des femmes (en particulier en milieu rural)
- La mobilité (notamment l'identification de l'ensemble des dispositifs mobiles sur notre département)
- Santé migrants
- Santé, logement et l'accompagnement à domicile



Contribution de la CAF

Fiche territoire Dole de la Caf

Contrat de ville 2024-2030

Axes d'intervention de la Caf du Jura dans le contrat de ville dans le respect des engagements de la COG 2023-2027 et des engagements de la Convention Territoriale Globale (CTG) signée à l'échelle du territoire du Grand Dole sur la période 2022-2026

Le contrat de ville 2024-2030 intègre le périmètre du quartier des Mesnils Pasteur

Développer des services attentionnés tout au long des parcours de vie

1 Réduire les inégalités d'accès des enfants et des adolescents aux activités péri et extrascolaire pour favoriser la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle et l'épanouissement des enfants :

Par le biais du dispositif CLAS, la Caf du Jura soutient financièrement la Mairie de Dole dans son engagement à accompagner les familles des territoires concernés par la politique de la ville pour la réussite scolaire de leurs enfants. Le Comité Opérationnel Départemental CLAS/REAAP a renouvelé pour l'année 2023/2024 l'agrément permettant à 36 enfants (réunis en 3 collectifs) scolarisés dans les écoles élémentaires Sorbiers, G.SAND, Collèges Maryse Bastié, Notre Dame, Mont Roland et leurs parents de bénéficier du dispositif en complémentarité des autres dispositifs de soutien à la scolarité.

Une meilleure articulation CLAS/CRE sera à rechercher

Le Grand Dole investit massivement dans la création ou la rénovation des alsh dans une logique de maîtrise des dépenses énergétiques et de mutualisation des services. La Caf via la mobilisation de fonds nationaux et/ou locaux soutient les projets présentés notamment la reconstruction du pôle St Exupéry (école/alsh/MAC) avec une aide à l'investissement de 333 371 € (travaux et mobilier alsh).

Elle soutient également le fonctionnement annuel des alsh par le versement de prestations de service soit sur le quartier, les accueils Sorbiers et Georges Sand/St Exupéry qui sont tous à proximité des écoles. Par ses financements, la Caf permet ainsi un maillage de l'offre sur tout le territoire du Grand Dole et permet aux enfants de bénéficier de conditions d'accueils de qualité et adaptées aux besoins tant sur les temps périscolaires qu'extrascolaires.

2 Favoriser l'autonomie et l'accès aux droits des adolescents et des jeunes adultes

Le Centre Social Olympe de Gouges implanté sur le quartier a dans son projet 2022/2026 axé une partie de ces actions autour de la jeunesse et des parcours éducatifs notamment en favorisant la complémentarité des dispositifs existants œuvrant dans l'amélioration du parcours éducatif de l'enfant et en rendant les différentes actions éducatives cohérentes.

Il mène également un partenariat important avec les acteurs locaux tels que les Loisirs Populaires Dolois, l'Association le St Jean ou encore l'Association Cité Jeunes visant à développer l'autonomie des Jeunes en les accompagnant dans la construction de projets collectifs.

L'association Loisirs Populaires Dolois, bénéficie par ailleurs d'un financement au titre de la PS Jeunes pour les actions qu'elle mène principalement envers les jeunes du quartier des Mesnils Pasteur (35 000 €). Elle dispose pour cela de l'Espace ado situé sur le quartier (anciens vestiaires), local rénové pour et par les jeunes.



3 Renforcer la solidarité par le soutien aux politiques d'insertion, d'autonomie et de handicap en lien avec les partenaires

Dans le cadre de son axe « accueillir, informer et accompagner » le centre social Olympe de Gouge propose une offre de service de proximité à la population en les accompagnant dans leurs démarches administratives en facilitant l'accès aux services publics, en proposant un accès aux outils numériques, en luttant contre la fracture numérique mais également en proposant un accompagnement spécifique (technique, conseil). Il est à ce titre labellisé France Services.

Les actions menées au quotidien favorisent le vivre ensemble, la citoyenneté, facilité l'accès aux pratiques culturelles et le développement des initiatives locales.

La Caf finance cette structure pour son fonctionnement à hauteur de 71 000 €.

La présence du Centre Social sur le quartier est d'autant plus importante depuis le déménagement de l'antenne de la Caf en périphérie du QPV.

La Caf facilite l'accueil des enfants porteurs de handicap en permettant l'octroi de financements dans le cadre de son appel à projet annuel Fonds Publics et territoire visant à permettre le renfort des équipes et la formation du personnel. Elle verse également des bonus handicap pour les enfants accueillis en crèche et dès 2024 pour les alsh.

4 Soutenir les parents en couple seuls ou séparés dans l'exercice de leur parentalité de la naissance à l'adolescence

Les futurs parents et parents de jeunes enfants résidant sur le quartier des Mesnils Pasteur ne disposent plus de lieu ressource dédié à proximité de chez eux depuis la délocalisation du Lieu d'Accueil Enfants Parents « la Parendole » en cœur de ville. La réorganisation des services de soutien à la parentalité porté par la Mairie de Dole au travers du projet de Maison de la Parentalité positionnée dans le quartier du Poises devra intégrer l'enjeu de proximité du service au regard des parents éloignés géographiquement, en particulier ceux résidant aux Mesnils Pasteur.

Le Centre social Olympe de Gouges développe des actions autour des vacances (séjours familles), il poursuit son action en direction des jeunes parents et enfants avec le parcours motricité et intègre dans une dimension de soutien à la parentalité intergénérationnelle des ateliers en familles dans le cadre de son action collective famille (ACF). Le projet du Centre social 2022-2027 intègre la poursuite de ces actions et bénéficie à ce titre d'un financement annuel de près de 24 000 €.

Le Relais bébé porté par l'association des Restos du Cœur s'ouvre aux jeunes parents jusqu'au 2 ans de l'enfant.

5 Répondre aux besoins d'accueil diversifiés des jeunes enfants et de leurs familles

La commune de Dole dispose de plusieurs Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE) sur son territoire dont le multi-accueil des Ptits Loups (25 places).

La Caf soutient le fonctionnement de cette structure par le versement de la Prestation de Service Unique et du bonus territoire. Elle facilite également l'accueil d'enfants porteurs de handicap (bonus handicap) et des enfants issus de familles avec faibles ressources (bonus mixité). Ce qui représente pour 2022 un financement de près de 231 000 €.



Le multi-accueil collectif (MAC) des P'tits Loups a subi un sinistre en 2014 rendant le bâtiment inutilisable et obligeant un repli dans une salle des fêtes. Une réflexion plus large que la simple reconstruction de la structure a été menée mettant en avant la nécessité de renforcer les liens crèches/écoles/ accueil de loisirs. Ainsi la Ville de Dole a acté en septembre 2021 le plan « Nouvelles générations » qui prévoit la réhabilitation complète de l'école et de l'Alsh St Exupéry ainsi que la relocalisation et l'extension du MAC des Ptits Loups (+ 5 places). Le projet, pensé à l'échelle d'un vaste programme de rénovation énergétique et de restructuration de l'offre aux familles mené par la collectivité, a été très largement soutenu par la Caf à hauteur de 395 000 € (pour le MAC)

La Caf a lancé dès 2023, un appel à candidature à la labélisation AVIP auprès des EAJE du département afin de permettre aux familles en recherche d'emploi, en insertion, en formation... de bénéficier d'un accueil en EAJE sur des places qui sont réservées spécifiquement à ce type de public.

Les préconisations de la Caf :

- Renforcer les services et actions de soutien à la parentalité (LAEP) et le maillage partenarial
- Créer les 5 places supplémentaires d'accueil au sein du MAC des P'tits Loups
- Réfléchir à la labellisation AVIP sur la structure des Ptits Loups
- Poursuivre les rénovations d'équipement afin d'offrir des accueils de qualité et sécurisés aux enfants du quartier



Contribution de la Région

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

La Présidente

Besançon, le **06 MARS 2024**

MONSIEUR JEAN-PASCAL FICHÈRE
PRÉSIDENT
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND DOLE
PLACE DE L'EUROPE
39100 DOLE

Monsieur le président,

Depuis 30 ans, la Région accompagne les initiatives et les transformations urbaines des quartiers prioritaires, et est un partenaire important de la politique de la ville. Les quartiers prioritaires constituent ainsi, avec les ruralités, les centralités et les territoires de projet, un des 4 piliers de sa politique de cohésion territoriale.

La Région met en place un cadre d'intervention lui permettant de soutenir à la fois les projets urbains, à travers notamment son dispositif rénovation urbaine et le Fond d'Intervention de proximité (FIP) ; et les actions relevant de la cohésion sociale à travers le Fond d'Aide aux Projets (FAP) ; en complément de ses crédits de droit commun.

C'est donc naturellement et dans la continuité des contrats de ville 2015-2023, que la Région réaffirme son partenariat et sera signataire des contrats de ville 2024-2030 « Engagements Quartiers 2030 », portés par les EPCI concernés par la géographie prioritaire sur le territoire régional.

Je vous informe que l'ensemble des contrats de ville seront délibérés par l'exécutif régional au fil de l'eau et ne pourront être signés qu'après cette délibération. Je vous remercie ainsi de bien vouloir me transmettre dès que possible la version définitive de votre contrat de ville.

Les engagements régionaux - déclinés dans le paragraphe type à intégrer au contrat de ville en annexe de ce courrier - se traduiront par l'accompagnement des projets de territoires correspondant aux priorités et modalités du FAP et du FIP, ainsi que de ses crédits de droit commun et des fonds européens qu'elle gère dans le cadre du PO FEDER – FSE +.

Je vous prie de croire, Monsieur le président, en l'assurance de ma considération distinguée.

Marie-Guite DUFAY

Copie : Préfet de département

4, square Castan | CS 51857 | 25031 Besançon CEDEX | 0 970 289 000 | www.bourgognefranchecomte.fr



ANNEXE 1

ENGAGEMENTS REGIONAUX « ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030 »

« La Région est cheffe de file en matière d'aménagement et de développement durable du territoire. Son action doit permettre à chaque territoire de se développer et de s'aménager durablement, afin que chaque habitant puisse vivre dignement dans son territoire.

Dans cet esprit, la Région accompagne les quartiers politique de la ville, aussi bien sur le volet humain qu'urbain. C'est un axe essentiel de la politique de différenciation de la région destinée à soutenir plus, ceux qui ont moins.

Les thématiques prioritaires d'intervention de la région sont en cohérence avec ses grands enjeux régionaux (compétences, priorités) :

- Favoriser l'accès à la formation, l'insertion professionnelle et l'entrepreneuriat ;
- Accroître l'attractivité des quartiers par l'amélioration du cadre de vie et du parc de logements, par le soutien au développement économique et commercial et par l'accompagnement des actions favorisant la création de lien social ;
- Améliorer les conditions de vie des habitants du quartier en accélérant la transition écologique et énergétique par le soutien aux actions de sobriété et d'efficacité énergétique, de développement durable et de protection de l'environnement et en promouvant les actions de santé environnement.

La Région mobilisera prioritairement ses financements de droit commun (économie sociale et solidaire, culture, sport, transition énergétique) et spécifiques (en cohérence avec son plan de mandat) pour soutenir les actions proposées au contrat de ville au regard de ses orientations stratégiques. Elle pourra également mobiliser les fonds européens dans le cadre du PO FEDER – FSE+.

Les modalités d'engagement de la Région sont précisées et déclinées dans ses dispositifs d'intervention. »



Contribution du Conseil Départemental

PDS – Service Insertion Action Sociale – 2024 – POLITIQUE DE LA VILLE

LA POLITIQUE DES SOLIDARITÉS DU DÉPARTEMENT DU JURA

Le Département définit et met en œuvre la politique d'action sociale concernant :

- Les personnes âgées
- Les personnes adultes handicapées
- L'enfance et la famille
- Les publics en situation de précarité

Le Pôle des Solidarités (PDS) et les Délégations des Solidarités sur les territoires assurent un service de proximité polyvalent sur tous les champs sociaux et médico-sociaux. Les professionnels du Département conduisent des missions d'accueil, d'écoute, d'évaluation, d'orientation et d'accompagnement de toute personne en situation de fragilité.

En direction des personnes âgées

- Financement de prestations individuelles aux personnes âgées
- Participation aux dépenses d'investissement dans les établissements
- Subventions aux associations qui œuvrent au profit des personnes âgées.

En direction des personnes en situation de handicap

- Attribution d'aides individuelles (aide-ménagère, portage de repas, allocation compensatrice tierce personne et frais professionnels)
- Participation aux frais d'hébergement (en établissement et en placement familial) ou de prise en charge par des services d'accompagnement.
- Financement prestation de compensation du handicap (PCH) en lien avec la MDPH

En direction de l'enfance et de la famille

- Prévention maternelle et infantile
 - Action de prévention et de la promotion de la santé de la mère et de l'enfant de moins de 6 ans.
 - Offre de soins préventive, une écoute, un accompagnement et une aide à la parentalité.
 - Agréments des assistants maternels et familiaux ainsi que l'autorisation, le contrôle et la surveillance des établissements accueillant des enfants de moins de 6 ans (halte-garderies, crèches, etc...).
- Aide sociale à l'enfance
 - Soutien matériel, éducatif et psychologique aux mineurs et à leur famille confrontés à des difficultés risquant de mettre en danger la santé, la sécurité, la moralité de ces mineurs ou de compromettre gravement leur éducation ou leur développement physique, affectif, intellectuel et social.
 - Interventions auprès des majeurs de moins de vingt et un ans confrontés à des difficultés familiales, sociales et éducatives susceptibles de compromettre gravement leur équilibre.
 - Accueil des enfants qui lui sont confiés
 - Agrément en matière d'adoption
- Mission Jura Enfance à protéger
 - Recueil, traitement et évaluation tout élément d'information, y compris médical, susceptible de laisser craindre qu'un enfant se trouve en situation de danger ou de risque de danger



PDS – Service Insertion Action Sociale – 2024 – POLITIQUE DE LA VILLE

FOCUS – LA POLITIQUE INSERTION ET ACTION SOCIALE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU JURA

Le Département définit et met en œuvre une stratégie de lutte contre la précarité en matière d'insertion, d'action sociale et de logement.

Cette stratégie repose sur :

- Une politique d'action sociale qui propose des services de proximité
- Une politique du juste droit en matière de revenu de solidarité active et d'accompagnement de ses bénéficiaires
- Une politique départementale d'insertion par le financement d'actions d'insertion sociale et professionnelle
- Une politique de contrats aidés qui utilise l'activité comme levier de remobilisation
- Une politique de prévention des expulsions locatives notamment avec la gestion du fonds de solidarité logement (FSL)

Différents dispositifs de lutte contre la précarité et en faveur de l'autonomie sociale des personnes sont mis en œuvre :

Le programme départemental d'insertion (PDI)

- Financement de structures d'insertion par l'activité économique
- Financement d'actions d'insertion sociale et professionnelle notamment dans les domaines de la mobilité, l'estime de soi,...

Le Financement de contrats aidés spécifiques et adaptés aux personnes éloignées de l'emploi

- Cofinancement des Contrat à Durée Déterminée d'Insertion CDDI en structure d'insertion
- Financement de CAE 7H
- Cofinancement PEC CAE pour les structures secteur non marchand
- Financement des CIE pour les entreprises du secteur marchand

Le dispositif RSA

- La gestion financière et le pilotage de l'allocation du Revenu de Solidarité Active (RSA)
- L'orientation et accompagnement social et professionnel des bénéficiaires du RSA
- L'étude des recours administratifs et contentieux et demandes de remise d'indus (RSA)
- Financement de référents RSA spécialisés auprès de structures partenaires

L'action sociale

- Subventions d'investissements et de fonctionnement en faveur des organismes du domaine social et médico-social
- Aides financières individuelles
- Financement de mesures contractuelles d'accompagnement social (logement, budget...)

L'accompagnement social en lien avec le logement

- Le pilotage du Fond Solidarité Logement et de la prévention des expulsions
- La lutte contre la précarité énergétique par la mise en œuvre du dispositif Accompagnement Social à la Maîtrise de l'Énergie et des ateliers Énergie Logis

Fait le 23.01.24

Maj le 15.03.24 – Réf. F:\PDS\SIAS\Commun_SIAS\POLITIQUE DE LA VILLE\Contrats de Ville 2024-2030\Contribution SIAS Contrats de Ville - V2 - 13.03.24.docx

Page 2 sur 4



PDS – Service Insertion Action Sociale – 2024 – POLITIQUE DE LA VILLE

Les rôles et missions des intervenant sociaux du Département au sein des Maisons des Solidarités

La conduite de ces politiques se fait en lien étroit avec les Délégations Territoriales des Solidarités et les équipes de travailleurs sociaux polyvalents, les travailleurs sociaux spécialisés Insertion et les conseillères professionnelles.

- 47 travailleurs sociaux polyvalents de secteurs accueillent, orientent et accompagnent toute personne rencontrant des difficultés d'ordre social, familial, budgétaire ou de logement : mobilisation de dispositifs à destination des publics en situation de précarité, demandes d'aides d'urgence, orientation vers des partenaires spécialisés sur des enjeux spécifiques, accompagnement dans la remobilisation et l'autonomie...
- 12 travailleurs sociaux spécialisés insertion mettent en œuvre un accompagnement social renforcé pour les bénéficiaires du RSA qui ont besoin de lever des freins sociaux pour faciliter leur retour vers l'activité et l'emploi.
- 9 conseillères professionnelles mettent en œuvre un accompagnement global renforcé des bénéficiaires du RSA qui ont besoin de dynamiser leur parcours professionnel et de se confronter au marché du travail.

La politique d'Insertion et d'Action Sociale du Département, portée par le biais de divers dispositifs adaptés aux besoins des personnes, est dynamisée par une approche partenariale forte qui veille à l'articulation des approches et des acteurs sur le territoire du Jura, et au cœur des territoires locaux.

Les liens avec la Politique de la Ville sont importants pour promouvoir une intelligence collective de nos interventions, chacun sur ses expertises et ensemble au service des publics que nous accompagnons.



Contribution de la Caisse des Dépôts



Les interventions de la Banque des Territoires

*Pour cette nouvelle génération de Contrats de ville, Engagements Quartiers 2030, la Banque des Territoires accompagne les collectivités pour mettre en œuvre leurs projets de territoire dans les quartiers prioritaires de la Politique de la ville, et plus particulièrement autour de deux priorités stratégiques, la **transformation écologique** et la **cohésion sociale et territoriale**, en vue :*

- **d'accélérer le verdissement des quartiers** : atténuation du changement climatique (rénovation thermique des bâtiments, et notamment les écoles, déploiement de réseaux de chaleur, décarbonation de la mobilité, etc.) et adaptation des quartiers au changement climatique (renforcement de la nature en ville, lutte contre les îlots de chaleur, aménagements urbains, etc) ;
- **de favoriser l'investissement** dans les projets renforçant le développement économique, l'attractivité des quartiers et les équipements nécessaires aux habitants ;
- **de soutenir l'entrepreneuriat** via le programme « Entrepreneuriat Quartiers 2030 » porté par Bpifrance

Pour ce faire, la Banque des Territoires déploie son offre globale, mais aussi des programmes ou interventions dédiées, prévus notamment dans le cadre de la Convention d'objectifs signée avec l'Etat relative aux quartiers prioritaires de la Politique de la ville. Il s'agit notamment :

- de **crédits d'ingénierie** pour co-financer l'ingénierie de projets urbains dans le cadre du NPNRU et pour accompagner des projets de développement économique, de cohésion sociale ainsi que des interventions sur l'habitat privé dégradé ;
- de **fonds propres pour investir** dans des projets visant au développement de l'attractivité des quartiers et à la cohésion sociale ;
- de **prêts de long terme** pour financer les projets dans les quartiers, aux côtés des bailleurs sociaux mais aussi pour la réalisation d'équipements avec les collectivités et avec des porteurs de projet privés.

La Banque des Territoires de la Caisse des Dépôts veillera également à ce que l'ensemble de ses dispositifs de droit commun bénéficient aux quartiers prioritaires de la Politique de la ville (foncières de redynamisation, investissements pour la mobilité durable, France Services ...).

Pour chaque sollicitation financière (prêt, ingénierie, investissement), l'accompagnement de la Caisse des Dépôts sera subordonné aux critères d'éligibilité de son cadre d'intervention ainsi qu'à l'accord préalable de ses organes décisionnels compétents.



Accusé de réception en préfecture
039-213901986-20240624-DCM2024035-DE
Date de télétransmission : 27/06/2024
Date de réception préfecture : 27/06/2024